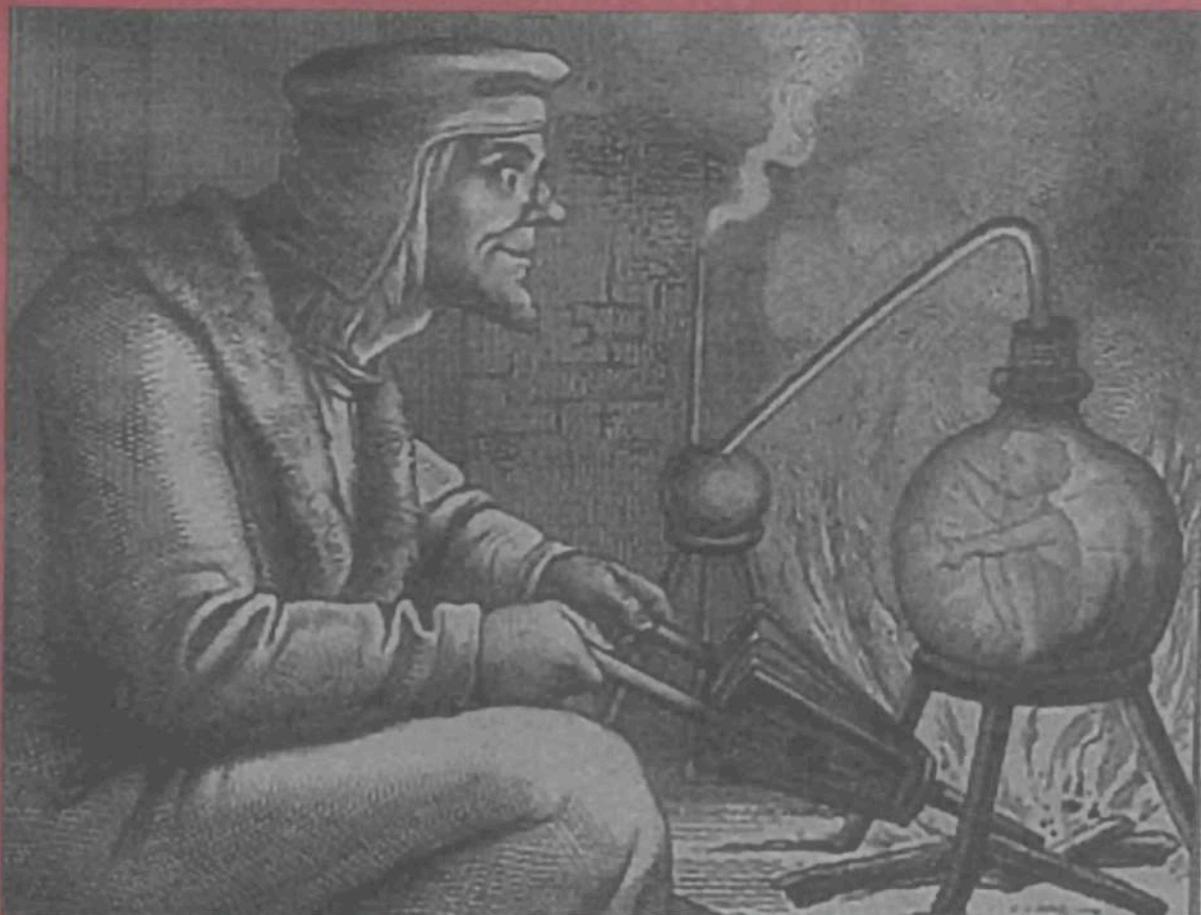


A.Z. B 1820 Montreux 1  
Postcode 1

# JOURNAL FRANZ WEBER

janvier/février/mars 2006 No 75 Fr. 5.-

## L'utérus artificiel La pouponnière du Dr. Frankenstein



## Grippe aviaire: Animaux brûlés vifs La Commission Européenne partage l'indignation de Franz Weber



Choqué par les scènes insupportables de destruction de volailles saines en Turquie et dans d'autres pays de l'Europe de l'Est, Franz Weber, président de sa fondation, président de la Cour Internationale de Justice des Droits de l'Animal et Secrétaire général de l'U.A.N. – United Animal

Nations, avait demandé le 18 janvier 2006 à la Commission Européenne d'intervenir d'urgence sur le plan diplomatique auprès du gouvernement turque et auprès des autres pays concernés afin que les animaux voués à être éliminés le soient au moins dans des conditions humainement acceptables.

Au moment où le problème de la grippe aviaire resurgit de façon spectaculaire, de nouveaux foyers se déclarant sur les continents asiatique, africain et européen, la Direction générale Santé et Protection des Consommateurs de la COMMISSION EUROPEENNE vient d'adresser par son directeur général adjoint une lettre à Franz Weber dans laquelle elle s'associe en tous points à la position de ce dernier :

*«Monsieur, le Président Barroso m'a chargé de vous remercier pour votre lettre du 18 janvier 2006 concernant les méthodes d'élimination des volailles pratiquées par certains pays pour éradiquer la grippe aviaire.*

*La Commission Européenne partage votre point de vue sur le fait que les animaux doivent être tués avec le minimum de souffrance, même en cas d'éradication de maladies contagieuses. Les pratiques décrites dans votre lettre pour tuer les oiseaux ne sont pas compatibles avec la législation européenne actuelle. Cependant, la Commission n'a pas de compétence juridique pour intervenir auprès des pays tiers tels que la Turquie ou la Roumanie.*

*Dans la mesure où ces pays sont entrés dans un processus d'accession à l'Union Européenne, la Commission a établi un programme avec ces autorités afin de s'assurer qu'elles mettront progressivement en œuvre toutes les règles communautaires. Soyez assuré à cet égard que la Commission sera particulièrement vigilante, durant le processus d'accession, afin de vérifier que toutes les mesures communautaires relatives à la mise à mort seront correctement transposées et mises en œuvre dans les délais impartis.*

*Le Commissaire Kyprianou est en charge du bien-être des animaux d'élevage au sein de la Commission et a récemment rencontré son homologue turc. Il a soulevé la question des méthodes de mise à mort des volailles lors de foyers de grippe aviaire. Le ministre turc était lui-même dégoûté à la vue des images de télévision montrant des volailles brûlées vivantes et il a déclaré qu'il s'agissait de cas isolés ne représentant pas la procédure habituelle d'éradication en Turquie. Il a assuré au Commissaire que les autorités turques prenaient bien en compte les aspects de bien-être animal lors de la mise à mort et que les personnels*

## Dans ce numéro

<b>Naître d'une machine à bébés</b>	<b>4</b>
<b>La Canada condamné à Genève</b>	<b>12</b>
<b>Un amour imprévisible et spontané – le chat</b>	<b>19</b>
<b>Franz Weber Territory – Paradis des chevaux</b>	<b>24</b>
<b>Lavaux – Un vote historique</b>	<b>26</b>
<b>Les lecteurs ont la parole</b>	<b>28</b>
<b>Palette végétarienne</b>	<b>32</b>
<b>Une année singulière</b>	<b>35</b>
<b>La Saison à Giessbach</b>	<b>38</b>

## Impressum

Editeur: Franz Weber pour la Fondation Franz Weber et Helvetia Nostra

Rédacteur en chef: Franz Weber

Rédaction: Judith Weber, Walter Fürsprech, Vera Weber

Mise en page: Vera Weber

Impression: Ringier Print, Adligenswil

Rédaction, Administration: Journal Franz Weber,

case postale, CH-1820 Montreux (Suisse),

tél 021 964 24 24 ou 964 37 37. Fax: 021 964 57 36.

E-mail: [ffw@ffw.ch](mailto:ffw@ffw.ch) – Site internet: <http://www.ffw.ch>

Abonnements: Journal Franz Weber, abonnements, case postale, 1820 Montreux,

Tél. 021 964 24 24 ou 964 37 37

Tous droits réservés. Reproduction de textes, de photographies ou d'illustrations avec la permission de la rédaction seulement. Toute responsabilité pour des manuscrits, des livres ou autres documents (photos, etc) non commandés est déclinée. CCP: Si vous désirez soutenir le journal ou l'œuvre de Franz Weber par un don, veuillez l'adresser au CCP 18-6117-3, Fondation Franz Weber, 1820 Montreux.

*chargés de cette procédure étaient adéquatement formés à cet effet.*

*La Commission étudie aussi la possibilité d'une collaboration spécifique avec les pays en voie d'accession touchés par la grippe aviaire sur les modalités de mise à mort des volailles lors de maladies contagieuses. Pour la Turquie il est en particulier prévu de fournir une assistance communautaire par le biais de projets de formation et de conseils d'experts. Cette assistance fait partie d'un projet global pour aider la Turquie à maîtriser et éradiquer la grippe aviaire. Cependant il faut garder à l'esprit que l'assistance matérielle et les formations requises pour cette collaboration nécessiteraient aussi la contribution des Etats Membres.*

*La Commission est très préoccupée par les questions de protection animale en général et elle a récemment adopté un plan d'action sur le bien-être animal qui répond à un certain nombre de préoccupations y compris celles de votre lettre. Vous pouvez trouver plus d'informations sur le plan d'action en consultant notre site Internet à l'adresse suivante :*

*[http://europa.eu.int.comm/food/animal/welfare/index\\_fr.htm](http://europa.eu.int.comm/food/animal/welfare/index_fr.htm)*

*Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.*

*Jaana Husu-Kallio*

**Voici le texte intégral de la lettre adressée par Franz Weber à la Commission Européenne le 18 janvier 2006:**

Monsieur le Président  
de la Commission,  
Mesdames et Messieurs  
les Commissaires,

Dans le cadre des mesures prises pour tenter d'empêcher une expansion de la grippe aviaire, des campagnes de destruction de volailles sont en cours sur les continents asiatique et européen, opérations relatées quotidiennement

aux heures de grande écoute par la presse écrite, parlée et télévisée.

C'est ainsi que la population européenne se rend compte avec stupeur et horreur que ces centaines de milliers, voire ces millions d'oiseaux domestiques : oies, dindes, canards, poulets voués à la destruction sont entassés vivants dans des sacs et des conteneurs et éliminés tels des ordures ou des cadavres, c'est à dire basculés vivants dans des fossés et couverts de chaux sinon brûlés vifs.

Des dizaines de millions de téléspectateurs européens sont profondément choqués, consternés et révoltés à la vue des scènes insoutenables filmées dans des élevages des pays de l'Est, dont des pays qui aspirent à l'entrée dans l'Union Européenne. Ils sont choqués et consternés par la désinvolture et la normalité avec lesquelles ces images d'une cruauté incroyable sont présentées par une information qui ne pourrait se déshumaniser ainsi si elle ne bénéficiait pas de l'appui ou de l'entente silencieuse de sphères dirigeantes.

Sans vouloir nous étendre sur la faillite d'un système agricole qui déshumanise nos relations avec le monde vivant et détruit la paysannerie européenne, nous protestons au nom des

220'000 adhérents de notre Fondation et au nom de centaines de millions de citoyens et consommateurs européens contre ces pratiques intolérables et criminelles.

Notre Fondation, ainsi que la Cour Internationale de Justice des Droits de l'Animal, organe de l'U.A.N. – United Animal Nations avec ses 5 millions d'adhérents (fondées en 1979 par le soussigné), vous demandent au nom des citoyens et consommateurs européens d'intervenir d'urgence sur le plan diplomatique auprès du gouvernement turque et auprès des autres pays concernés afin que les animaux voués à être éliminés le soient dans des conditions humainement acceptables.

Dans l'espoir de votre intervention rapide et efficace dans cette affaire, nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la Commission, Mesdames et Messieurs les Commissaires, à l'assurance de notre haute considération.

**FONDATION FRANZ WEBER**  
*Franz Weber, président*



*Les poulets élevés en liberté développent des défenses immunitaires*

# Un cauchememar: l'enfant machine

par Karin Lorand



Ainsi, la science a-t-elle mis au point une technique pour faire "pousser" un embryon humain dans un "ventre machine". C'est

une boîte en plastique remplie d'un liquide et reliée à de nombreux appareils chargés de maintenir les fonctions vitales du fœtus. Nos enfants de demain pourront se développer dans des machines. Ce n'est pas une vision qu'ils nous présentent, c'est un cauchemar! La science imagine, conçoit, projette et décide à la place de l'enfant qui est le grand oublié dans cette histoire. Se sont-ils posé la question: est-ce que j'aimerais qu'on me place dans un ventre-robot pour venir au monde comme un artefact?

Nos éminents scientifiques, ces mages des temps modernes, tripotent et manipulent sans considération des êtres vivants comme cobayes, pour mettre au point leurs procédés. L'homme désacralise et viole la Vie dans son expression la plus noble. Il ôte toute dignité à l'être humain en voulant le transformer en une "chose". Il se gargarise de mots savamment distillés au service d'une biotechnologie de pointe où il est question de vouloir "mécaniser" la gestation à des fins d'élevage humain ou de "réification" du corps humain. La femme perdrait ainsi le dernier pouvoir qui lui reste: celui de donner la vie.

En effet, le biologiste et philosophe Henri Atlan nous propose sa vision de la grossesse artificielle dans son livre "U.A., utérus artificiel" réfléchissant à la disparition de la grossesse naturelle dans le ventre de la mère pour la remplacer par une "instrumentalisation" de la procréation. L'enfant sera ainsi séparé de sa mère avant d'être conçu.

Et du même coup, on séparera totalement la procréation de la sexualité. Une vraie bombe atomique dans le devenir de la formation de l'être humain! Le petit d'homme ne sera plus le fruit d'une union et d'un orgasme d'amour et de plaisir entre l'homme et la femme. Le contact charnel entre la mère et l'enfant disparaîtra. Il sera le résultat d'un clonage reproductif humain dans une usine à fabriquer des bébés. Quelle est cette volonté de toute puissance chez l'homme qui défie les lois les plus sacrées de la Vie? La conscience morale a déserté l'humain, seul reste un phénomène pensant, disloqué, égaré, qui ne sait plus quoi inventer, sous couvert d'avancée scientifique, pour s'approprier le droit de vie.

Pour qui se prend-il? Un demiurge? En concevant un projet d'élevage humain, il piétine, transgresse et bafoue le Mystère de la vie. Qui est-il pour vouloir une chose aussi méprisable que celle de réduire l'être humain à une machine?

A quelle fin, la grossesse, l'enfantement et la naissance préoccupent-ils les scientifiques au point de vouloir modifier les lois naturelles de la vie où la femme a reçu le don de donner la vie par le Créateur de toute vie?

Dans cet utérus artificiel, le petit d'homme va se développer sans recevoir aucun souffle de vie naturelle ni aucun contact d'amour avec sa mère qui, attentive au moindres mouvements de sa présence dans ses entrailles, le sent vivre et veille sur lui avec toute la puissance de son instinct et la douceur de son infinie tendresse. Une mère qui enveloppe et protège ce mystère sacré qu'est la création de la vie dans son ventre.

L'embryon machine va se développer en dehors du ventre maternel sans recevoir aucun "stimuli" ni "contact" de

vie réelle, tel que la myriade d'impressions sensorielles nécessaires au développement de la mémoire de l'enfant en formation. Il n'entendra pas le doux murmure de la voix intrinsèque de sa maman, il ne partagera pas les émotions maternelles qui émettent des fréquences énergétiques parcourant ses fibres les plus intimes ni le bruit sourd des échanges intra-utérins d'une vie nouvelle qui se déploie dans les entrailles d'une mère aimante.

Il est inconcevable d'imaginer la naissance d'un bébé sans passé. Quel futur aurait cet enfant s'il devait naître sans mémoire pré-humaine? "Sera-ce un petit soldat dépourvu de toute émotion parce qu'il s'est formé dans la matrice d'une mécanique artificielle appelée "mère-machine"? Un clone humain à qui la vie sera ôtée pour lui prendre ses organes à des fins expérimentales?

C'est dans la période prénatale que l'être construit ses toutes premières bases. Il perçoit tout, il ressent tout sur le mode sensoriel et il enregistre toutes ces informations dans sa mémoire subconsciente, dans sa mémoire cellulaire, car chaque cellule s'informe en même temps qu'elle se forme", nous dit Madame Marie-Andrée Bertin, enseignante, présidente de l'O.M.A.E.P (Organisation Mondiale des Associations pour l'Education Prénatale).

Henri Atlan prétend que la procréation artificielle est inéluctable. Il est persuadé que les femmes choisiront la grossesse artificielle de leur bébé dans une machine. Il pense et parle à la place des femmes!

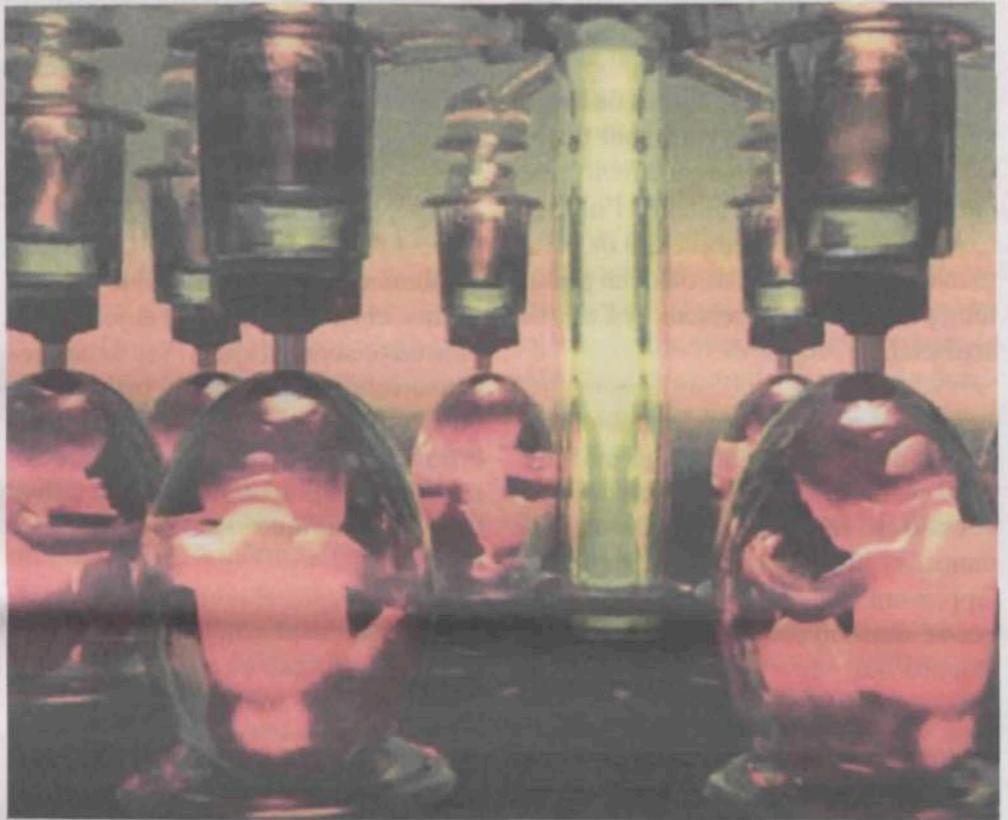
Si la femme laisse l'homme scientifique produire cette abomination qu'est l'utérus artificiel, elle sera complice, par sa passivité et son silence, à la naissance d'individus dépourvus d'amour, d'humanité et d'émotion. Est-ce cela le rêve de la femme pour une nouvelle humanité de demain?

# L'utérus artificiel: la pouponnière du Dr. Frankenstein

L'ectogenèse, ou la gestation extérieure au ventre féminin (ou la grossesse en dehors du corps de la mère), est un vieux rêve de savants fous. Dans un livre retentissant paru en 2005, le biologiste français Henri Atlan vantait les mérites de cette nouvelle avancée scientifique. Les médias de masse, toujours acquis à la "science" et à la grande industrie qui la contrôle désormais, ont fait un large écho à ses thèses... et occulté les perspectives effrayantes que cette nouvelle technique laissait entrevoir. Oui, cette "hideuse puissance" n'est pas agréable à regarder en face. On préfère jouer à l'autruche et n'en voir que les bons côtés. Néanmoins, dans le monde entier, la sagesse et l'humanité se révoltent contre cette mécanisation ultime de l'être humain. Alerté par une femme courageuse, le Journal Franz Weber a mené l'enquête. Il était important de mettre en lumière les implications philosophiques, sociologiques et politiques de cette nouvelle révolution, qui est déjà à nos portes.

Dans son essai *U.A., Utérus artificiel*, Henri Atlan affirme que l'ectogenèse pourrait devenir une réalité pratique dans l'espace d'une vie humaine, soit dans une cinquantaine d'années. Il explique en connaisseur que les obstacles biologiques sont levés les uns après les autres par la recherche de pointe. Cette recherche, souligne-t-il, s'inscrit dans une longue série d'avancées en direction d'une dissociation toujours plus poussée entre la sexualité et la reproduction humaine, depuis la pilule contraceptive et l'insémination artificielle jusqu'à la fécondation in vitro.

Ce sont les bénéfiques thérapeutiques qui justifieront l'adoption de cette



*La machine à bébés, plus qu'une question de temps?*

technique : par exemple, le sauvetage de bébés victimes d'avortements spontanés ou de grands prématurés. Mais Atlan admet (et s'en réjouit) que ces applications ponctuelles seront débordées par les implications pratiques de cette nouvelle technique. Affranchies des peines de l'enfantement, les femmes atteindraient enfin à la véritable "symétrie des sexes" et se libéreraient, en quelque sorte, de la malédiction biblique prononcée contre Ève : "Tu enfanteras dans la douleur"!

En somme, ce serait comme un retour, par la technique, au paradis perdu ! Mais quel genre de paradis peut-on attendre d'un monde où n'existerait plus le maillon fondamental de l'existence humaine : le lien mère-enfant?

## Le laboratoire des "homoncules"

Reconnaissons un premier point : l'ectogenèse, avant toute chose, c'est déjà une réalité avec laquelle il faut compter. On annonce, ici et là, des succès dans la gestation artificielle d'embryons d'animaux. Mais qu'en est-il de l'humain ?

Le centre de recherches le plus avancé dans ce domaine est dirigé par une femme. Helen Hung Ching Liu, docteur en biochimie, professeur d'obstétrique et gynécologie à l'université Cornell aux États-Unis, se consacre depuis vingt-cinq ans au perfectionnement des techniques de procréation médicalement assistée. Son but "est clairement de fabriquer

un utérus artificiel complet, où une gestation normale se déroulerait du début jusqu'à la fin" (p. 39). Si la science est actuellement en mesure de créer artificiellement un embryon humain et de le conserver cinq jours, et si elle permet de maintenir en vie un bébé prématuré à partir de 24 semaines, elle ne parvient pas encore "à combler l'écart actuel d'environ six mois [...] qui ne peut se dérouler actuellement que dans le ventre d'une femme".

D'où des expériences, dignes de Frankenstein, où des embryons sont déposés sur un tissu artificiellement créé dans une cavité imitant l'utérus. Compte tenu de la complexité de cette machine, Atlan concède un délai plutôt long pour la mise en service de l'utérus artificiel.

Jusqu'il y a peu, des individus et des associations se seraient indignés contre cette forme de vivisection : combien devra-t-on sacrifier d'embryons humains, et jusqu'à quel stade de développement, avant que la machine à bébés ne devienne une réalité ? — Mais aujourd'hui, ce stade de réflexion éthique est de toute évidence dépassé.

### Peut-on reproduire la Création?

Le développement de l'utérus artificiel soulève tout naturellement des craintes que les progressistes, tel Henri Atlan, écartent d'un revers de la main : "On verra le moment venu...", répondent-ils, rappelant que "chaque révolution scientifique a suscité des terreurs apocalyptiques", ou encore que les mères adoptives n'aiment pas moins leurs enfants que si elles les avaient enfantés, etc.

Ces interrogations sont cependant fondamentales. On le savait de tout temps, et l'on en possède aujourd'hui la preuve scientifique : les échanges sensoriels avec la mère influencent de manière cruciale l'enfant en gestation. Quel univers émotionnel auront des bébés accoutumés à la pulsation mécanique et inerte des machines ?

Un dossier remarquable paru dans Science Magazine n° 2, intitulé "Mémoire de fœtus", montre l'ex-

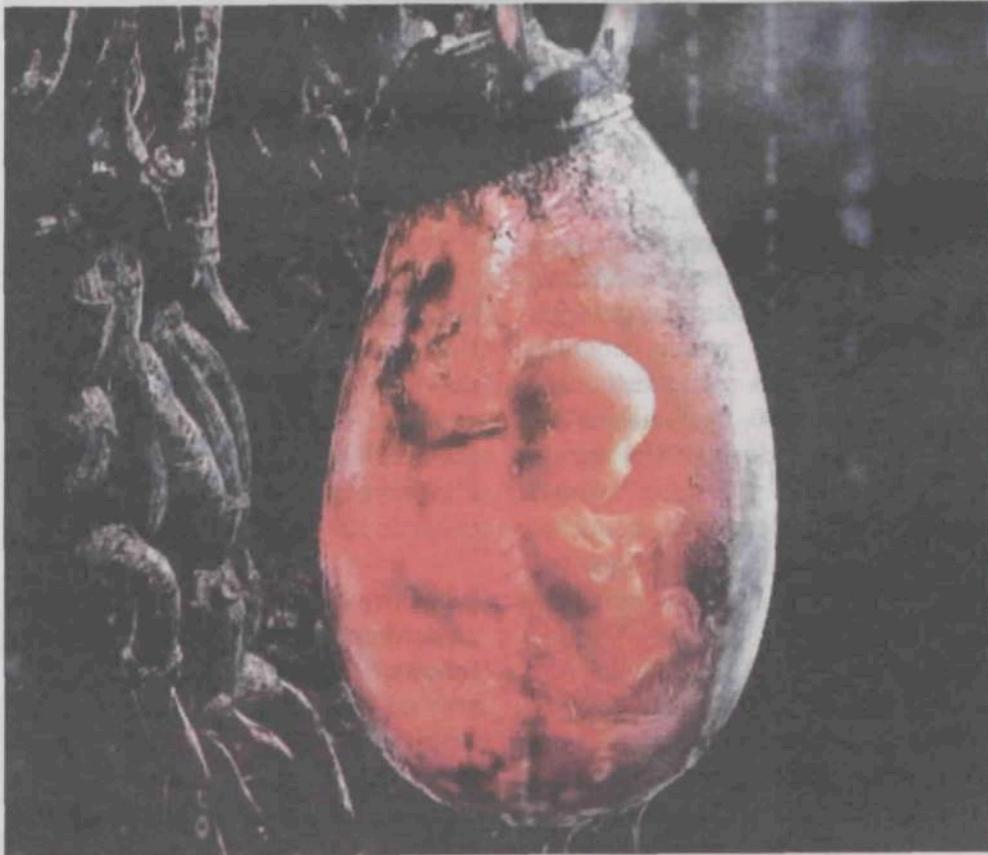
traordinaire richesse des échanges intra-utérins et la subtilité du lien entre ces deux êtres distincts inclus l'un dans l'autre que sont la mère et l'enfant.

A lire cet historique de notre vie prénatale, on perçoit, derrière les termes secs et précis de la médecine, tout un univers miraculeux ! Comme une chorégraphie parfaitement réglée, les étapes de la vie nouvelle s'enchaînent et se fondent l'une dans l'autre. Et à chaque moment, le mystère nous étreint à la gorge !

Voici l'ovule fécondé : c'est déjà un être à part entière, que l'organisme d'accueil, logiquement, devrait tenter d'expulser... mais non ! "Il représente donc une véritable greffe dans l'organisme maternel, composée partiellement de cellules étrangères venant du père. Pourquoi n'est-il pas dès lors rejeté ? Un nouveau mystère pour la science...".

Eh oui : le corps de la mère "sait" qui il est et ce qu'il doit en faire pour le mener sain et sauf au bout de son odyssée. Et il va entourer cette créature infiniment fragile d'un écrin, d'une véritable armure de vie. Une symbiose s'établit : le sang, le liquide amniotique vont et viennent entre le petit organisme et le corps de la mère, qui purifie et recharge les liquides vitaux. Ce dont elle se nourrit, nourrira aussi la "chair de sa chair". Quel substitut alimentaire pourra jamais remplacer cela ?

La métamorphose bouleversante se poursuit : à la fin du premier mois, l'embryon mesure environ 6 mm, mais on peut déjà y distinguer les membres et les organes vitaux. Avant de devenir un fœtus, il est exposé à tous les dangers. Sa vie, son équilibre, ne tiennent qu'à un fil... ce fil que la mère va défendre au prix de sa vie, s'il le faut. Puis, à trois mois déjà, c'est un enfant en croissance : "le fœtus mesure 10 cm et pèse 45 g. Il commence à bouger mais ses mouvements, pas encore perçus par la mère, ne sont détectés qu'à l'échographie".



Le ventre-robot:

Vision d'horreur ou „but clairement défini“?

On peut déjà entendre son cœur battre! A sept mois, c'est "le grand éveil des sens". Les yeux s'ouvrent : mais vers un monde obscur, avec, peut-être, quelques lointaines lueurs. Il entend les multiples bruits rassurants du corps maternel : battements de cœur, gargouillis, parole. Les mères qui chantent, paraît-il, font des enfants joyeux et musicaux. Va-t-on dès lors produire à la chaîne des "petits prodiges" en passant du Mozart dans les parois de la cornue ? Ce serait conforme au mode de pensée des nouveaux Frankenstein...

Et le dialogue maman-bébé se poursuit à l'infini, façonnant un être humain unique, nouveau, tel qu'il n'en a jamais existé sur la terre. Car nous nous distinguons — encore — par notre héritage génétique, certes. Mais aussi, avant toutes choses, par ce parcours unique dans la sombre caverne maternelle, qui aura façonné nos sens, nos craintes et nos plaisirs avant qu'une quelconque "éducation" extérieure ait pu le faire.

Reproduire scientifiquement ces rapports reviendrait à construire un robot qui peindrait "comme" Rembrandt... Ou prétendre que la photocopie parfaite d'un tableau "vaut" le tableau lui-même.

Oui : une voie funeste et sans issue ! Mais la science industrielle et impersonnelle s'en soucie-t-elle vraiment? Mettons-nous à sa place, face à un outil aussi prodigieux que la machine à fabriquer des hommes : Si elle a besoin de travailleurs dociles, il suffira d'affecter à la machine un dosage pharmacologique approprié et un conditionnement sensoriel adéquat. Si elle veut des guerriers agressifs, des intellectuels, plutôt mâles ou plutôt femelles, il suffira de modifier le dosage ! Si, du fait de notre consommation débridée, l'air pur se fait rare sur terre, si le sol devient radioactif, pas de problème : on nous fera "muter" dès la couveuse. Poumons réduits, peau épaisse résistant à la radioactivité et aux UV... Mais les êtres "améliorés" qu'on fabriquera ainsi, seront-ils encore des humains?

Le soldat qui meurt sur le champ de bataille, l'enfant perdu dans la cohue d'une gare, le grand poète qui dresse le bilan de sa vie, ont tous la même image dans la tête, la même sensation dans le corps, les oreilles, le nez : le souvenir de leur mère ! A quoi ressemblerait une humanité à qui l'on ôterait cela ?

### Des savants alarmés

Pour sentir et exprimer cette horreur, le langage des sentiments profonds suffirait. Mais il se complète d'une foule d'arguments raisonnés. L'éminent psychanalyste Didier Dumas, auteur d'ouvrages de référence sur la sexualité, étudie depuis des années le problème des enfants psychotiques. Il en a tiré des leçons très profondes sur les relations humaines. Il souligne, en termes très francs, les problèmes survenus avec les bébés-éprouvettes... et généralement occultés : "... les statistiques officielles ne tiennent tout simplement pas compte de l'incroyable pourcentage des femmes qui, une fois fécondées artificiellement, font tout pour avorter ! Cette recherche, intéressante en soi, demeure absurde tant que les médecins ne comprennent pas qu'un enfant s'accueille d'abord dans un

nom. On a voulu appliquer à des femelles humaines des méthodes mises en place pour les bovins. "

Dumas décrit à l'avance les perturbations psychiques que promet d'introduire la "symétrie" sexuelle vantée par Atlan : "Les parents de psychotiques ne sont que parents. Ils s'interdisent d'être homme et femme, différenciés sexuellement..."

Il est bien évident que des personnes ayant confié la gestation de leur progéniture à une machine ne pourront être appelées ses "parents" au même titre que les parents naturels qui nous ont mis au monde. Mais n'est-ce pas, justement, ce que veut la société totalitaire qui est en train de se mettre en place ? Remplacer, comme dans le Meilleur des mondes, la cellule familiale, unité autonome et malcommode à manipuler par les pouvoirs extérieurs, par des instances d'éducation (ou d'élevage) communautaires et sociales ?

Dans les faits, ce que Atlan présente comme l'étape ultime de la libération de la femme apparaît plutôt comme une aliénation ultime. Comme l'écrit Karin Lorand : "Dans notre société la femme se laisse utiliser par l'homme comme un objet de marketing. Elle se soumet aux lois impitoyables d'une société de consommation. Et quand un objet de consommation perd ses attraits, on le jette !" Et elle conclut : "Puisse la femme ne pas se laisser enfermer dans un petit monde sans envergure dans lequel elle se rétrécit complètement dans le seul but de plaire et de se conformer à l'image que l'homme attend d'elle. Mais quel homme ?"

Oui, quel homme ? La "confiscation" des lois de reproduction de l'espèce — Atlan en convient — va également dérégler les rapports entre les sexes.

La psychanalyste Monette Vacquin fait elle aussi partie de ces féministes qui voient dans l'utérus artificiel non une "libération", mais une aliénation. Remarquant le lien "trouble et trou-



Aldous Huxley

blant entre industrialisation de l'élevage et gynécologie", elle se demande, dans son livre *Main basse sur les vivants*, comment des scientifiques de sensibilité "humaniste" qui ont connu les horreurs de la guerre, et qui sont souvent des antifascistes actifs, ont pu donner au monde "les outils de l'eugénisme(1) le plus fou, au rebours de leurs idéaux les plus précieux, comme si une répétition s'était jouée d'eux ? "

(1) Science des conditions favorables à la reproduction humaine et à l'amélioration de la race.

### La vision prophétique: Le Meilleur des Mondes d'Aldous Huxley

La reproduction ectogénétique est au cœur de la célèbre anti-utopie d'Aldous Huxley (1894-1963), *Le Meilleur des Mondes*. Dans ce livre prémonitoire paru en 1932, Huxley décrit une société totalitaire, scientifiquement divisée en castes comme une fourmilière, dont les individus sont élevés de la fabrication à la mort par la machinerie étatique. Pour écarter toute velléité de rébellion, on les maintient dans un état d'hébéte euphorique et inoffensive grâce à une drogue appelée le soma.

Les perspectives que font miroiter les "visions" des progressistes comme Atlan correspondent trait pour trait à cette projection alarmante, bien pire encore pour l'espèce humaine que le totalitarisme socio-politique de 1984 de George Orwell. Elles impliquent une manipulation de l'homme par l'homme remontant jusqu'à la genèse même de l'individu. Huxley n'avait pas bâti sa prémonition sur du vent : il était le frère du célèbre biologiste Julian Huxley, qui, avant de présider l'UNESCO, avait été un fervent eugéniste, et l'ami de J. B. S. Haldane, le savant qui inventa la notion même d'"ectogénèse". Dans son livre, Aldous ne faisait en somme que retranscrire les "conversations de table" de son entourage !

Nos pharmacothérapies, notre culture du "bonheur obligatoire" — fût-il créé par des artifices ou des stupéfiants —

nous rapprochent déjà beaucoup du paradis artificiel entrevu par Huxley. Il ne manquait plus, jusqu'ici, que le procédé technique permettant de retirer son dernier privilège — la reproduction — à la dernière structure naturelle et organique de notre société : la famille. A la différence de son frère égaré jusqu'à la fin de sa vie dans les rêveries d'un "monde meilleur" grâce à la science, le grand écrivain ne se faisait guère d'illusion sur l'avenir de l'humanité. Dans un discours donné peu avant sa mort à l'École médicale de Californie à San Francisco, il prophétisait ainsi : "Il y aura, dans la génération suivante ou un peu plus tard, une méthode pharmacologique pour contraindre les gens à aimer leur servitude et pour instaurer une dictature sans larmes, si l'on peut dire, et créer une sorte de camp de concentration indolore pour des sociétés entières, de telle sorte que les gens se verront, dans les faits, privés de leur libertés, mais que cela leur fera plaisir."

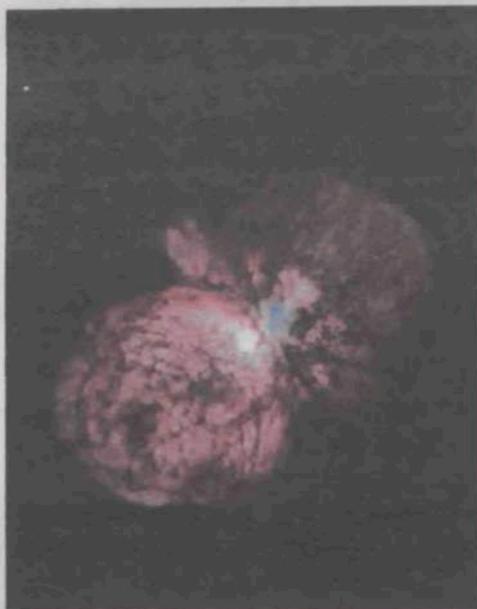
### De l'eugénisme au clonage

La propagande aidant, la plupart des gens assimilent aujourd'hui l'eugénisme à la doctrine hitlérienne, et concluent donc que cette dérive scientifique a disparu avec celle-ci. Or, rien n'est plus inexact. L'eugénisme, perfectionnement de l'espèce par la sélection biologique, n'est rien d'autre qu'une application consé-

quente de l'enseignement darwinien sur l'évolution — qui est aujourd'hui encore, dans notre société, une doctrine officielle sans alternative. Entre les deux guerres, cette "hygiène" biologique était le credo général de la communauté scientifique, en particulier dans le monde anglo-saxon. Les programmes eugéniques se recoupaient avec des projets d'"assainissement" du mode de reproduction, si primitif, de l'humanité.

C'est ainsi que Haldane, dans un cours de 1923 à Cambridge, lança la notion d'ectogénèse. A l'époque, bien entendu, le support scientifique était encore inexistant. Mais il est indéniable que la mentalité de l'immense majorité des savants du XXe siècle a déterminé de manière cruciale l'orientation qu'a prise la recherche moderne. Un roman de C. S. Lewis datant des années 1940, *Cette hideuse puissance* (*That Hideous Strength*) illustre la lutte de pouvoir qu'avaient entamée, de manière concertée, les "progressistes" scientifiques contre les tenants du "conservatisme". Une lutte dont l'enjeu était, en fin de compte, l'asservissement de l'homme par l'homme au moyen de la science. Et que Lewis, devenu chrétien, présentait comme une facette de la guerre menée par le diable contre la liberté des hommes.

Les horreurs de l'eugénisme au XXe siècle n'ont pas réussi à défaire l'attirance que ces manipulations exercent sur des esprits assoiffés de puissance. Avec les avancées de la recherche génétique, c'est le clonage qui est venu au goût du jour, comme en témoigne, en France, le succès du dernier livre de Michel Houellebecq. En même temps, ces procédés suscitent une réticence viscérale au sein des populations, qui interdit pour le moment leur reconnaissance publique. La raison en est évidente : dans une civilisation profondément marquée par le christianisme, chacun sait que ces techniques vont à l'encontre des fondements mêmes de notre civilisation: la liberté et l'unicité de chaque être humain.



Selon la fameuse „recette“ de Paracelse:  
fabrication d'un homoncule (fiction)

**La fin de l'humanité... ou des illusions qui la menacent ?**

Sous les dehors rassurants de l'aide thérapeutique et médicale, la recherche en vue de l'utérus artificiel est sous-tendue par les mêmes ambitions qui animaient les alchimistes de la Renaissance, les philosophes du XVIIIe siècle et les révolutionnaires du XXe : reprendre le contrôle des destinées humaines à Dieu (ou à la providence) et les confier à une élite "compétente" et assez sûre d'elle-même pour créer et imposer les valeurs fondamentales de l'humanité — des valeurs qui, jusqu'alors, relevaient du droit naturel, et étaient donc également distribuées à tout le monde. Le théoricien de l'ultra-capitalisme anglo-saxon, Francis Fukuyama, après avoir prophétisé la "fin de l'histoire", résume cette ambition de la manière la plus froide en annonçant, désormais, la fin de l'humanité: "Le caractère ouvert des sciences contemporaines de la nature nous permet de supputer que, d'ici les deux prochaines générations, la biotechnologie nous donnera les outils qui nous permettront d'accomplir ce que les spécialistes d'ingénierie sociale n'ont pas réussi à faire. A ce stade, nous en aurons définitivement terminé avec l'histoire humaine, parce que nous aurons aboli les êtres humains en tant que tels. Alors commencera une nouvelle histoire, au-delà de l'humain."

Dans un texte au moins aussi prémonitoire que *Le Meilleur des Mondes*, C. S. Lewis annonçait dès 1940 cette destruction de l'humanité par ses propres ambitions scientifiques : "L'étape ultime (de la conquête de la Nature) interviendra le jour où l'homme, par une éducation et une propagande basées sur des recettes infailibles de psychologie appliquée, aura atteint un plein contrôle sur lui-même. La nature humaine sera la dernière partie de la Nature à se rendre à l'homme... Nous serons dès lors libres de faire de notre espèce tout ce qui nous plaît."

C'est alors qu'interviendra la dictature

**Qui est Henri Atlan ?**

Né en 1931 en Algérie, biophysicien éminent, Henri Atlan est surtout connu pour sa théorie de la complexité et de l'auto-organisation et pour ses nombreux travaux en biologie cellulaire et immunologie, en intelligence artificielle, en philosophie et éthique de la biologie. Il s'est intéressé, en particulier, aux enjeux du clonage. Il passait pour un modéré au sein du Comité National d'Éthique pour les Sciences de la Vie et de la Santé, où il a siégé de 1983 à 2000.

Henri Atlan est Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier dans l'Ordre du Mérite, Officier dans l'Ordre des Arts et des Lettres. Parmi ses principaux ouvrages :

*L'organisation biologique et la théorie de l'information*, Hermann, Paris, 1972, 1992.

*Entre le cristal et la fumée*. Seuil, Paris, 1979.

*Le clonage humain* (en coll. avec M. Augé, M. Delmas-Marty, R.-P. Droit & N. Fresco), Seuil, Paris, 1999

la plus totale que l'esprit puisse concevoir. Ce qui était l'éducation ne sera plus qu'élevage, et ce qui était conscience ne sera plus que volonté de survie ou de domination. Si l'évolution prédite et voulue par les partisans de l'ectogenèse se poursuit jusqu'à son terme, nous aurons disparu en tant qu'humains. Est-ce cela que nous voulons ?

Les tentatives faites pour singer la vie feront d'énormes dégâts mais elles sont d'avance vouées à l'échec. Car la vie est un mystère, et l'on n'a pas besoin d'être religieux pour l'affirmer. Ainsi le physicien et militant antinucléaire Pierre Lehmann, par ailleurs agnostique (Agnosticisme : doctrine qui déclare l'Absolu inaccessible à l'esprit humain, la rédaction), démasque-t-il en peu de mots les illusions scientifiques : "La vie est un tout organique : on ne pourra jamais la reproduire par la décomposition et l'assemblage de ses parties. On la décompose, on la copie, mais on ne la comprend pas ni ne la maîtrise. La seule attitude juste face à ce mystère est l'humilité, or nous souffrons d'un orgueil qui nous pousse à la folie."

Il n'en reste pas moins que la bataille sera rude. Et nous n'aurons pour armes que notre conscience d'être hommes, uniques et irremplaçables, et cet ensemble de vertus humaines partagées par toute l'humanité traditionnelle, que

Lewis concentrait tout entière dans la notion de Tao. La juste voie...

**Des esprits "rationnels" noyés dans l'illusion**

Les dérives historiques réelles de la "science triomphante", telles que le développement de l'industrie du massacre en 1914-1918, les gaz de combat, la bombe atomique, les camps de concentration, ou, plus récemment, le perfectionnement du contrôle social par l'informatique et la désinformation, n'entament en rien l'"optimisme" progressiste de gens comme Henri Atlan. Ces intelligences brillantes et perspicaces, capables d'un discernement extraordinaire dans leur spécialité, deviennent aveugles et obtuses lorsqu'elles étendent leur réflexion à la condition humaine en général. Ainsi, Henri Atlan "bloque" l'évolution des mentalités à un stade qui lui est familier et agréable. Il voit "l'argument irréfutable" en faveur de l'utérus artificiel, dans "la libre disposition, par chaque femme, de son corps". On le voit ici, le philosophe projette dans les années 2050 les idées de la révolution sexuelle de 1968 — c'est-à-dire les goûts de sa propre génération. Ses idées philosophiques (comme celles d'une part prépondérante des scientifiques de sa génération) sont celles d'un esprit figé dans une dogmatique révolu-

## Un rêve aussi vieux que la science

La quête de la pierre philosophale n'était pas la seule occupation des alchimistes. Ils rêvaient aussi de briser le mystère de la vie en tentant de créer et faire croître des homunculi, ces ébauches d'êtres humains qu'on voit flotter dans des cornues, sur les vieilles gravures. Dans son livre *De rerum natura*, Paracelse, le grand médecin-magicien de la Renaissance, donne une "recette" fameuse de fabrication des homuncules. Il recommande, en résumé, de faire putréfier de la semence d'homme dans une cornue, avec de la "putréfaction d'entrailles de cheval au dernier stade", pendant quarante jours ou jusqu'à ce qu'elle prenne vie. Puis de la nourrir soigneusement avec "l'arcane\* du sang humain": on obtiendra alors un véritable enfant, semblable à l'humain né du ventre de la femme, seulement plus petit.

L'analogie entre cette soupe répugnante aboutissant à des humains diminués, et les conditions et les perspectives de l'utérus artificiel "scientifique" est frappante.

La science moderne a relégué l'alchimie au rang des superstitions du passé. Il n'en reste pas moins qu'elle lui doit une série de découvertes capitales pour la chimie positive que nous connaissons. Elle lui doit aussi l'esprit de sa recherche : une volonté de domination totale de la nature et de l'homme, sans aucune inhibition d'ordre moral, spirituel ou religieux. En réalité, le seul aspect vraiment laissé de côté de l'alchimie est celui, allégorique, qui au travers des délicates manipulations de l'athanor\*\* exprimait un travail de

perfectionnement intérieur du chercheur solitaire.

Cette dimension subtile de la quête scientifique est aujourd'hui, bien entendu, complètement caduque. Le matérialisme règne sans partage dans la recherche effective, malgré les crises de mysticisme exprimées par certains savants dans des best-sellers trompeurs et qui n'engagent personne à rien. Les sciences de la vie, comme l'observe malicieusement Henri Atlan lui-même, sont en réalité des sciences de la mort : "Cela paraît paradoxal de dire que les sciences de la vie ne s'occupent pas de la vie, mais c'est assez exact. La biologie s'occupe des corps, sans tenir compte de notre expérience subjective du corps et du vivant, voilà pourquoi elle inquiète."

La direction qu'a prise la science est bien mieux rendue par une autre œuvre prophétique parue à l'aube de l'ère industrielle : le *Frankenstein* de Mary Shelley. Ici, pas de magie, pas d'ésotérisme, mais uniquement une imitation de vie obtenue par l'assemblage scientifique de chairs mortes. La malheureuse créature du Dr Frankenstein, horrifiée par sa propre laideur, deviendra le symbole même des démons engendrés par une science échappant à tout contrôle humain.

\* Arcane : mystère, secret. En alchimie, préparation mystérieuse, réservée aux adeptes.

\*\* Athanor : En alchimie, grand alambic (appareil servant à la distillation) à combustion lente.

tionnaire, à qui les événements du XXe siècle n'ont rien appris.

Prenant au sens littéral les idées d' "âge d'or" et de "paradis terrestre" ancrées dans la mythologie des peuples, les révolutionnaires marxistes se sont constamment heurtés au démenti de la réalité. Henri Atlan ne fait pas autre chose lorsqu'il s'essaie à interpréter la condition humaine au travers de la genèse biblique : "Dans le mythe biblique de la malédiction humaine — l'homme travaillera à la sueur de son front et la femme enfantera dans la douleur —, le fait que ce destin soit présenté comme une malédiction révèle qu'il ne s'agit pas d'une réalité éternelle. Si le travail et l'enfantement sont pensés comme des malédictions, c'est qu'une autre réalité, plus heureuse, l'a précédée dans le mythe." Or si une "autre réalité" a existé "dans le mythe", ce n'est certainement pas dans le monde matériel que l'on peut la recréer.

De la même manière, en affirmant à la suite de Sartre, que "L'essence de l'homme, comme de toute chose, évolue. Notre essence se modifie au fur et à mesure de notre histoire", l'homme de science ne semble pas mesurer la portée de cette affirmation, du reste gratuite : si l'essence de l'homme se modifie avec le temps, pourquoi ne se modifierait-elle pas aussi avec l'espace, surtout aux époques où les populations sont cloisonnées et distantes ? L'idée majeure du XXe siècle, celle des droits de l'homme, repose sur un idéal humain universel et immuable. Seul cet idéal permet de défendre le concept des "crimes contre l'humanité" universels et imprescriptibles. Si l'essence de l'homme change, qu'est-ce qui nous dit que, d'ici une génération ou deux, nos valeurs de liberté et d'individualisme les plus sacrées ne passeront pas pour des superstitions risibles ? Si l'essence de l'homme change, ne risquons-nous pas de voir le génocide considéré comme un outil ordinaire de conquête ou de régulation des populations ?

*Georges Salvanos*

# Taureaux de feu ou "correbaus" en Espagne : Les protestations continuent

Il fallait s'y attendre: Notre compte rendu „L'agonie des taureaux de feu“ publié dans le Journal no 74 a suscité un immense écho. D'innombrables lecteurs et lectrices nous ont écrit pour nous exprimer leur consternation et leur révolte et, surtout, ils ont submergé les autorités espagnoles impliquées dans ces cruautés de protestations en utilisant notre modèle d'un texte de lettre. L'association espagnole ANUBIS est infiniment reconnaissante de ce soutien inespéré apporté à sa cause par le grand cercle de nos lecteurs.

C'est à la demande de nombreux correspondants et correspondantes que nous donnons ci-après une version espagnole de ce texte, avec la vive recommandation de continuer d'envoyer cette lettre ou une lettre semblable, aux autorités locales en question.

**FONDATION FRANZWEBER**



Le supplice des "correbaus"

Muy señoras y señores míos,  
Con este escrito protesto formalmente contra los métodos inhumanos de los « correbaus » aquellos espectáculos infames que envilecen a una nación civiliza-

da. Nunca más pasaré vacaciones en su maravilloso país, ni compraré productos de su país hasta que no se acabe con una « tradición » que no es otra cosa que un crimen contra criaturas sensibles, conscientes e indefensas – un crimen también contra la juventud a la cual se les educa así a violencia y sadismo.

Las fotos que fueron tomadas a la ocasión de dichas organizaciones en la región de Tarragona y que se les puede ver en el Internet: [www.usuarios.lycos.es/anubisgrup](http://www.usuarios.lycos.es/anubisgrup) atestan la crueldad inaudita de estos correbaus. Acabando una vez para siempre con estas prácticas bárbaras resultará en un aumento de la imagen pública de España en el mundo entero. Además asegurarán así el respecto de la comunidad internacional.

Gracias por su atención y sin más de comento les saludo atentamente

Ecrire aux adresses suivantes: 1) Delegacio territorial del govern de la generalitat de Catalunya, C/O Sant Francesc n° 3, 43071 Tarragona (E) / 2) Consell comarcal del Montsia, Plaça Lluís Companys sn, 43870 Amposta (Tarragona), [www.montsia.altanet.org](http://www.montsia.altanet.org) (cliquer sur: " suggeriments " et remplir le formulaire: " formulario " / 3) Ayuntamiento de Amposta, Plaça Espanya 3-4, 43870 Amposta (Tarragona), Fax : 0034977704132 / 4) Unio de pagesos, Av. Francesc Cambo 14-3° B, 08003 Barcelona, e mail : [info@uniopagesos.org](mailto:info@uniopagesos.org) / 5) Diputacion de Tarragona, Passeig de Sant Antoni n° 100, 43003 Tarragona, e mail : [webmaster@altanet.org](mailto:webmaster@altanet.org) / 6) Ayuntamiento de Tarragona, Plaça de la Font n° 1, 43003 Tarragona, [www.ajtarragona.es](http://www.ajtarragona.es) (choisir: " la ciutat " et aller sur: " llibre de visites " / 7) Journal Diari de Tarragona, C/O Domenec Guancer, 2, 43003 Tarragona, e mail : [tarragona@diaridetarragona.com](mailto:tarragona@diaridetarragona.com).

Dans le  
**JOURNAL FRANZWEBER**

vous lirez ce que  
vous ne trouvez nulle part  
ailleurs

Domage qu'il ne paraisse  
que 4 x l'an !

Assurez-vous  
les 4 prochains numéros  
pour  
Fr. 20.- seulement  
(France: Euro 20.-)

Je commande un abonnement au JOURNAL FRANZ WEBER à Fr. 20.-

allemand  français

**pour moi personnellement**

Nom et prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

NPL et localité: \_\_\_\_\_

**comme cadeau pour**

(dans ce cas, veuillez remplir les deux cases d'adresse s.v.p.)

Nom et prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

NPL et localité: \_\_\_\_\_

Je désire devenir membre donateur de la Fondation Franz Weber et verse Fr. 40.- (ou plus). Dans ce prix, le Journal Franz Weber est compris. Veuillez m'envoyer votre bulletin de versement.

Talon à retourner à:  
JOURNAL FRANZ WEBER, abonnements, case postale, 1820 Montreux

# La Cour Internationale des Droits de l'Animal condamne le Canada

Franz Weber et Brigitte Bardot, unis en 1977 dans une longue bataille mémorable aboutissant en 1983 à un arrêt de 12 ans des massacres de phoques, se sont alliés cet hiver pour entamer une nouvelle croisade, menée à grande échelle contre le massacre annuel de centaines de milliers de phoques et de bébés phoques sur la banquise canadienne. Après 28 années de séparation, les deux compagnons d'armes se sont retrouvés à Genève, Brigitte Bardot comme accusatrice principale dans le procès retentissant du 5 décembre 2005 contre le Canada, au CICG (Centre International de Conférences de Genève), Franz Weber en sa qualité de président de la Cour Internationale des Droits de l'Animal, fondée par lui en 1979. Pas moins de 68 organisations de protection des animaux et de l'environnement du monde entier se sont associées la plainte de la Fondation Brigitte Bardot.

## Emotions

Voir les deux géants de la protection animale réunis au bout de tant d'années, l'entrée de Brigitte Bardot dans la salle d'audience, Franz Weber qui se lance à sa rencontre, la serre dans ses bras sous le feu des projecteurs des chaînes de télévision et le cliquetis des caméras... ce fut un moment indescriptible, bouleversant. L'ovation debout, les applaudissements frénétiques des 250 participants au procès, saluant l'icône du cinéma et la protectrice vénérée des animaux, ne veulent plus s'arrêter. « Brigitte ! Brigitte » scande la foule. Visiblement émue, elle saisit le microphone: «Je vous aime! Je vous aime tous! Merci à Franz Weber d'avoir organisé ce procès! Merci à vous tous d'être là pour les phoques !»

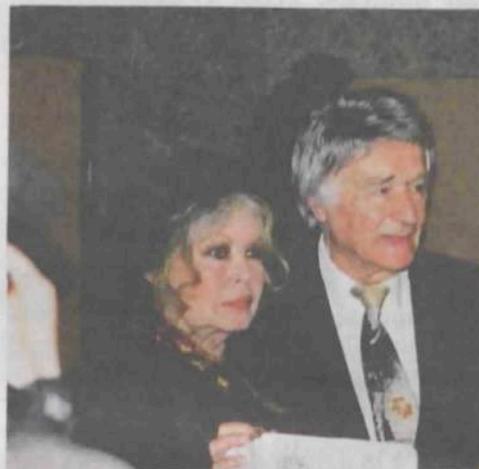
Au bout de dix minutes d'un concentré d'émotions, le président rappelle la salle

à l'ordre. L'horaire doit être respecté, la procédure doit démarrer. «Je vous rappelle que nous sommes ici dans une salle d'audience. Veuillez ne pas applaudir et ne pas manifester vos sentiments». Comme à son habitude, avant toute séance, Franz Weber annonce les impératifs à respecter – qui seront transgressés à chaque fois, comme d'habitude. Les procès devant la Cour de justice des animaux mettent les nerfs des participants à rude épreuve. Les faits révélés par l'instruction et les personnes témoignant de la souffrance des animaux et des cruautés et ignominies exercées par les humains réveillent des émotions qui ne peuvent être étouffées et vont s'exprimer d'une façon ou d'une autre. Ainsi, le discours d'introduction, prononcé par le représentant de l'accusation, l'avocat allemand Me Christian Sailer, à qui le président donne à présent la parole est interrompu à plusieurs reprises par des applaudissements.

## Ce que l'homme a semé

«Il n'existe aucune autre forme de chasse révélant de façon aussi évidente la froide brutalité de l'homme que la chasse aux phoques », dit Me Sailer en ouverture de sa plaidoirie. « Les jeunes animaux sont confiants et ne fuient pas, comme le font les lièvres ou les chevreuils, à l'approche du chasseur. Bien au contraire : le bébé phoque regarde sans crainte de ses gros yeux le meurtrier qui s'apprête à faire tomber la massue sur lui, à lui fracasser le crâne et à lui arracher sa fourrure.

Et ceci plusieurs centaines de milliers de fois par an – au milieu d'un des plus beaux miracles de la nature qu'héberge notre planète : fin mars, d'innombrables femelles phoques se rassemblent sur la banquise au large des côtes canadiennes afin d'y mettre bas. Des bébés phoques blancs, au poil cotonneux, peu-



Après 28 ans de séparation, réunis à nouveau en un même combat: Brigitte Bardot et Franz Weber

plent alors la banquise et sont allaités par leurs mères pendant 10-12 jours, jusqu'à ce qu'ils remplacent leur fourrure blanche par un pelage tacheté de gris. A partir de ce moment, les animaux aux grands yeux et au visage enfantin deviennent l'objet d'un terrible massacre. Les tueurs débarquent à bord d'hélicoptères, sur des bateaux et des luges pour massacrer tout ce qui bouge. La glace se teinte de rouge, les phoques gémissent et se tordent de douleurs mortelles, pendant que leurs bourreaux les éventrent et les dépouillent, parfois tout vivants et conscients. L'homme, un monstre.»

Et Me Sailer de poser la question immémoriale : «Peut-on s'imaginer qu'une humanité qui commet de tels crimes envers ses créatures frères, va s'en tirer sans châtement?» Il inclut dans sa question non pas seulement les phoques mais aussi les bœufs, les porcs et les poules vivant en élevages intensifs ainsi que les innombrables victimes de l'expérimentation animale. Seuls des êtres matérialistes et sans âme peuvent appréhender tous ces faits avec nonchalance, en invoquant les excuses trop bien connues de chasse, d'industrie de la viande et de torture médicale. Pour eux,



Le procureur Me Christian Sailer

les animaux ne sont «que» des animaux, et la vie se limite à des procédés biochimiques. Dans la conception du monde que la majorité de l'actuelle humanité s'est construite, ou tout au moins dans le comportement de celle-ci, l'idée que tout est porteur d'âme et que les hommes, les animaux et les plantes sont liés entre eux par l'unité cosmique, n'a pas sa place.

Cette humanité veut ignorer que la loi de cause à effet ne s'applique pas uniquement en physique et chimie, mais lors de dysfonctionnements de l'ordre cosmique. Le vieux Pythagore, l'un des pères de la philosophie grecque, en était encore conscient, lorsqu'il enseigna, au 6ème siècle avant Christ : «Tout ce que l'homme fait subir aux animaux se retourne contre lui.» Et la bible des chrétiens le sait aussi, lorsqu'elle évoque «Ne vous y trompez pas, Dieu ne tolère pas la moquerie. L'homme récoltera ce qu'il a semé...» (Gal 6,7).

### Une expression de la conscience universelle

Tout laisse à penser qu'aux yeux des théologiens, cette vérité biblique ne s'applique pas aux animaux. Leur plus illustre représentant, Thomas d'Aquin, a nié le fait que les animaux aient une âme. Le mépris des animaux dans la tradition judéo-chrétienne atteint son sommet avec la philosophie d'un René Descartes qui compara les cris d'animaux torturés avec le couinement de machines. Cette tradition a justifié toute barbarie dont les hommes étaient capables. Elle a neutralisé la perception naturelle de l'homme, et la tradition est devenue une éthique de substitution. Il est grand

temps de nous délivrer de cette éthique de substitution et de regarder ses victimes dans les yeux – des animaux particulièrement, qui souffrent sur cette terre d'un régime de terreur monstrueux parce qu'il sont la proie de ce parvenu qu'est l'homme!»

Une fois de plus, Me Sailer qui représente pour la troisième fois dans un procès d'animaux, l'ensemble de l'accusation, insiste sur l'unicité et la nécessité de la Cour des Droits de l'Animal :

«Ici, c'est la terreur à l'égard des phoques qui est accusée – devant une cour qui, dans ses jugements de crimes commis par des humains contre des animaux, fait appel non seulement aux rares textes de loi dans lesquelles les droits des animaux n'ont qu'une valeur dérisoire, mais fonde ses jugements par-delà de la simple législation sur des postulats éthiques unanimement reconnus, dont aucun homme civilisé ne contestera la validité. Comme dit Franz Weber : «La Cour Internationale des Droits de l'Animal est une expression de la conscience universelle.» Personne ne contestera le fait qu'on ne peut ni tuer, ni torturer inutilement des animaux. Le gouvernement canadien non plus ne le contestera pas. Même pas en ce qui les phoques.»

### Inhumain, inutile, illégal

«Mais pour tenter de faire apparaître comme «utile» et «nécessaire» ce qui est indéfendable», fustige Brigitte Bardot la position du Canada dans son réquisitoire d'accusation enflammé, «les pêcheurs prétendent que les phoques menacent les stocks de poissons de l'Atlantique alors que ces derniers sont victimes des flottes industrielles qui ratissent systématiquement et méthodiquement les mers et les océans!»

Concernant la proverbiale cruauté de la chasse aux phoques, elle cite l'article 29 de la réglementation canadienne sur les mammifères marins : Il est interdit de commencer à dépouiller ou dépecer un phoque avant que sa mort ne soit confirmée à l'aide du test du réflexe de clignement. Et la protectrice des animaux de poursuivre, avec raison : «Le gouvernement canadien sait donc exactement

que la mort de l'animal ne survient pas instantanément ! Quelqu'un croit-il réellement que les pêcheurs vérifient le clignement des yeux de leurs victimes, avant de les dépecer? 'Les frémissements et mouvements convulsifs des phoques abattus ne sont que des réflexes nerveux après la mort', tente de rassurer le gouvernement canadien les «ignorants» qui se montrent consternés de voir se débattre les animaux abattus à coups de gourdins et de hakapiks. Une fois de plus, j'aimerais donner ici ma définition de ce qui fait un être humain : Ce qui nous distingue parmi tous les mammifères évolués, c'est notre faculté de ressentir de la compassion.»

Concernant la légalité, voir l'illégalité de cette chasse : «Le règlement interdit, entre autre, de chasser dans les zones de reproduction et de naissance. Expliquez-nous comment chasser un bébé phoque de 15 jours (ayant encore sa fourrure blanche ou bleue) sans se situer dans les zones de mise base ?»

### Subventionnée par les l'argent des contribuables

Mark Glover, président de l'organisation britannique Respect for Animals et témoin oculaire de la chasse en avril 2005 dans la région du golfe canadien, confirme l'accusation principale en tous points :

« Devant le monde entier, Canada est accusé de barbarie, à savoir du carnage de mammifères marins le plus énorme au monde, effectué avec la plus grande cruauté et de façon incontrôlée sur son territoire. Le comportement irresponsable de ce pays est une offense à la décence humaine et heurte la sensibilité morale du public. Les pays qui tolèrent le commerce avec des produits de cette chasse ont également les mains entachées du sang des phoques, car ils cautionnent ainsi le gouvernement canadien et financent indirectement le massacre.

Au cours des trois dernières années, plus de 1 million de phoques ont été tués sur la banquise canadienne. 96 % de ces phoques avaient moins de 3 mois. Voici le chiffre officiel, déjà suffisamment triste. Mais la réalité est bien plus terrible

encore. Beaucoup plus de phoques – personne ne connaît leur nombre exact – se retrouvent grièvement blessés, se traînent à l'eau en mobilisant leurs dernières forces et y meurent d'une mort atroce.

Les massacres honteux se déroulent sous les yeux de l'administration canadienne et sont supportés par le gouvernement canadien ainsi que par les contribuables canadiens.

J'ai moi-même vécu le carnage du mois d'avril dernier au Golfe de St-Laurent. De toute ma vie, je n'oublierai jamais ce que j'y ai vu. J'ai vu des phoques, matraqués à la chaîne par des brutes dont le seul but était manifestement d'abattre le plus d'animaux possible en un laps de temps le plus réduit possible. Les règles les plus fondamentales destinées à s'assurer de la mort d'un animal avant de passer à l'autre étaient ignorées par ces chasseurs dans la presque totalité des cas que j'ai pu observer.

### Système de quotas fatal pour les animaux

Le système de quotas, instauré par le gouvernement canadien, constitue un facteur qui aggrave considérablement la souffrance des animaux, tout comme le sont les conditions dans lesquelles la chasse se déroule, à savoir d'une inhérente cruauté. «Ce que j'ai vu», dit Mary Richardson, experte canadienne de mise à mort humaine et ancienne présidente de l'«Animal Welfare Committee» de l'Association de la faculté de médecine vétérinaire d'Ontario ainsi que de l'«Animal Care Review Board», «est la preuve explicite et évidente d'une cruauté inacceptable et illégale à l'égard d'animaux. Ainsi, on jette des phoques portant d'atroces blessures à la tête sur un tas d'animaux morts ou

agonisants. Ils s'étouffent avec leur propre sang et souffrent des douleurs terribles, pour certains jusqu'à 90 minutes. Ailleurs, on a pu observer des chasseurs qui, à la vue de tous, éventraient des phoques et les dépouillaient alors que ceux-ci étaient encore conscients.»

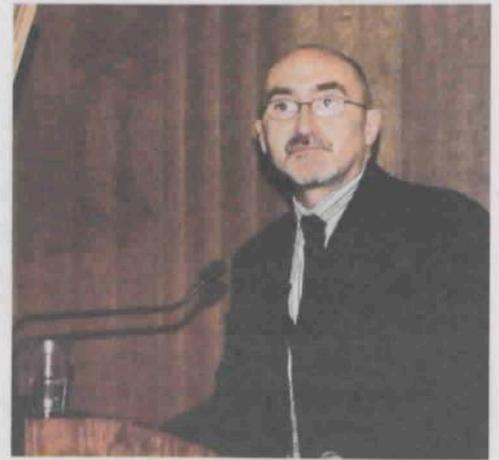
En mars/avril 2001, une équipe de cinq vétérinaires indépendants a observé la chasse et les cadavres, abandonnés sur la banquise par les chasseurs. Ils ont examiné surtout les crânes des jeunes phoques morts, qui en 42 % des cas ne comportaient aucune lésion visible, ou alors des fractures insignifiantes comme des fendilles ou des fractures non déplacées. Avec une probabilité proche de la certitude, on peut affirmer que ces animaux étaient conscients lors de leur dépouillement, et par conséquent, ils ont été dépiautés vifs.

La raison de cette méthode brutale des «pêcheurs» de phoques trouve son origine en grande partie dans le système de quotas du gouvernement. Les quotas ne sont pas attribués au chasseur ou au bateau de pêche, mais sont fixés pour chaque année ou chaque saison sous forme de quota global englobant toute la chasse. Ceci provoque une véritable course à l'abattage entre les chasseurs et les bateaux de pêche, avant que le quota global ne soit atteint. Les chasseurs sont payés au nombre de phoques abattus – et non à l'heure – et rivalisent entre eux pour optimiser leurs revenus.

S'ajoute à cela qu'un «pêcheur de phoques» ne doit justifier d'aucune formation. Le seul «enseignement» requis est un «stage» chez un chasseur de phoque exerçant son métier. Ainsi, cruauté et mauvaises pratiques sont simplement transmises de la part des gens «expérimentés» à des novices.

### Comme une orgie de sadiques

Et pourtant, la législation est sans équivoque et ne permet aucun doute. La loi canadienne concernant les mammifères marins indique de manière claire ce qui d e v r a i t se passer : au chapitre IV, paragraphe 28 (2), on lit : «Toute personne qui abat un phoque au moyen d'une massue ou d'un hakapik, doit frapper



Témoin oculaire Mark Glover

le phoque au front, jusqu'à ce que le crâne soit désintégré, et elle doit examiner le crâne à la main ou procéder à un test de clignements des yeux pour s'assurer que le phoque soit mort, avant de procéder à l'abattage d'un autre phoque.»

«En avril, j'ai vu», poursuit Mark Glover, «des chasseurs de phoques abattre des phoques en grande quantité, l'un après l'autre, aussi vite que possible, sans jamais procéder aux examens pourtant prescrits par la loi. Ils ne se souciaient nullement de savoir si les phoques étaient morts ou non – leur seule préoccupation était d'immobiliser aussi rapidement que possible le plus grand nombre de phoques. Mais regardez vous-mêmes.»

La salle s'obscurcit. Sur deux écrans géants les participants au procès se voient transportés sur une banquise canadienne. Il règne un silence de mort. Le film de Mark Glover est muet. C'est d'un documentaire amateur, tourné il y a quelques mois seulement dans les conditions les plus difficiles. Mais ce silence de mort, sans doute, fait paraître l'action plus cruelle encore, plus fantomatique qu'un film accompagné de paroles ou de bruits. Ce qui se déroule alors devant nos yeux incrédules est l'essence même, l'incarnation du verbe TUER : c'est l'acte de tuer pur, nu, brutal, déchaîné pour le seul plaisir de tuer, comme il est pratiqué, parmi toutes les créatures vivantes, par l'homme uniquement. Plusieurs personnes et groupes quittent la salle le temps de la projection. Ceux qui restent vivent à présent de manière directe la danse muette et effroyable des chasseurs qui sautent



250 participants au procès

comme fouettés par des furies entre les jeunes phoques allongés par terre, abattant leurs crochets et leurs hakapiks de plein fouet sur les visages redressés, implorants des animaux, sans répit, encore et encore et encore... nous voyons les flots de sang jaillir des crânes et des museaux et les phoques mortellement touchés se débattre et se tordre de douleur.

Rappelons-nous les paroles de Christian Sailer, lors de l'ouverture du procès : «Le massacre au large des côtes canadiennes peut être comparé à une orgie d'assassins jouisseurs. Il s'agit ici d'un des plus grands crimes de l'homme commis sur les créatures qui partagent son univers.»

Une affirmation qui ne pourrait être étayée mieux que par les déclarations du témoin oculaire Michel Vandenbosch de l'organisation belge GAIA :

„We are the champions!“

«Le lendemain matin, nous sommes les témoins de scènes d'une ignoble cruauté. Un «chasseur», armé d'un crochet et d'un hakapik, charcute simultanément des douzaines de jeunes animaux sans défense, les transformant en toupies grotesques qui giclent du sang et se tordent sous d'atroces douleurs. Le bourreau frappe et frappe et tout en frappant, chante à tue-tête «We are the Champions» ! Quelques mètres plus loin, nous apercevons un autre exemplaire d'homo sapiens rebondir de phoque en phoque. Le hakapik s'élève et s'abat à la vitesse

de l'éclair. Lorsque nous arrivons à hauteur de bourreau, il vient de liquider sa dernière victime. Il la dépouille et nous jette les restes de l'animal à la tête. Du sang partout. A côté, un géant roux pointe son hakapik et frappe un bébé phoque, une fois, deux fois, trois fois, en plein visage. Je vois le sang gicler de son petit museau. Le monstre ne jette pas un regard sur sa victime et se repose. Puis il se retourne et à nouveau se met à frapper, une, deux, trois fois. Et le bébé n'est toujours pas mort. En tirant et en se débattant, l'animal perd son combat contre la mort, c'est sûr. Mais quand? Le tueur reprend envie. Encore un coup par ici, et encore un coup par là. Il découvre une autre victime et s'acharne sur elle. Ce jeune animal non plus n'aura pas une mort rapide et digne. Le crochet ne se plante pas dans son front, mais dans son corps. Il gémit et se débat furieusement de tous les côtés. Pour l'immobiliser, le bourreau pose son pied sur sa nageoire caudale. Ensuite, il le traîne derrière lui, accroché au crochet. Le bébé ne cesse de se débattre et laisse une trace infinie de sang sur la glace.»

«Quel est l'homme» se demande Mark Glover, «qui est capable d'infliger cela à une créature vivante et sensible ? Et quelles sont les administrations qui défendent, favorisent et encouragent une telle brutalité ? Quelle est la réaction du gouvernement canadien face à ces preuves écrasantes de cruauté?» Au cours des dernières années, plus de 600 exemples de cruautés et d'enfreintes à la loi sur les mammifères marins



Témoin oculaire Michel Vandenbosch

ont été rassemblés sur des bandes vidéo par des observateurs licenciés. Des cassettes vidéo, des témoignages, des dates et des heures ont été transmis de façon détaillée au Département de la Pêche et des Océans (DFO).

Pas une seule accusation n'a été prononcée à l'encontre des coupables.

Au lieu de cela, le DFO aime à citer le «Daoust Report», un rapport destiné spécialement à la publicité, établi par des vétérinaires, qui prétend, entre autre, que «la grande majorité des phoques abattus le sont de manière humainement acceptable».

**Au mépris de l'opinion publique canadienne**

«Relations publiques, couverture administrative et respectabilité diplomatique ne sont pas les seuls aides que le gouvernement canadien accorde à la chasse aux phoques», souligne Glover. «Chaque année, les bateaux brise-glace des garde-côtes stationnent dans les régions de chasse et ouvrent aux pêcheurs la voie vers les lieux de naissance des phoques. Ce n'est rien d'autre qu'une subvention accordée par le gouvernement, sans laquelle la chasse aux phoques ne pourrait tout simplement pas avoir lieu.

En parallèle, un récent sondage d'opinion prouve que 64 % de la population canadienne se prononcent contre la chasse, et que 73 % sont contre l'abatage de bébés phoques. Ainsi, en défendant fermement la chasse aux phoques, le Canada démontre son mépris non seulement à l'égard de la résistance internationale, maintes fois prononcée,



Le film de l'horreur comme preuve

mais aussi à l'égard de sa propre opinion publique. Aujourd'hui, le Canada se trouve devant cette Cour en étant accusé pour sa chasse aux phoques. La mort cruelle de centaines de milliers de jeunes phoques, tous les ans, est une offense à notre sensibilité morale.

Je demande à la Cour de Justice de condamner le Canada pour ce crime véritablement effroyable contre la nature.»

Brendan Price, biologiste marin, fondateur et président de l'«Irish Seal Sanctuary» en Irlande, en sa qualité d'expert, confirme les témoignages de Mark Glover par sa propre administration de preuves. La chasse aux phoques ne se justifie par aucune raison – ni économique, ni sociale, ni scientifique. En l'absence de ces raisons, et se trouvant en opposition claire avec tous les arguments de la protection animale, la chasse aux phoques doit impérativement être condamnée sur la base de considérations humaines et éthiques.

### Nous sommes tous complices

Rudolf Schaller, avocat, en charge de la fonction difficile du défenseur commis d'office, souligne au tout début de sa plaidoirie qu'il n'incombe certainement pas à la défense de reprendre les thèses des accusés et des responsables, ou de se déclarer en accord avec leurs actions. Son rôle consiste à analyser le crime, à positionner celui-ci dans son contexte social et historique et à définir les responsabilités collectives et individuelles. «N'est-ce pas un fait que notre société toute entière», invoque Schaller, «n'est-il pas vrai que la plupart de nos domaines de vie sont imprégnés d'une volonté de violence, d'une froideur et d'une brutalité inouïes ? Cette société



Leur avenir est entre nos mains!

(Photo prise jeudi 2 mars 2006 par Mark Glover)

n'est-elle pas véritablement organisée pour produire de la violence ? Valérie Giscard d'Estaing, dont nous apprenons qu'il condamne les massacres de phoques, n'a absolument pas pensé aux animaux en rédigeant son projet d'une Constitution européenne ! Et pourtant, il est d'une importance capitale et d'une urgence brûlante, notamment aussi en

vue des massacres canadiens de phoques, que la société humaine redéfinisse complètement ses relations avec les animaux.»

Après la plaidoirie de Maître Schaller, le jury se retire pour délibérer. Le verdict est prononcé à 16 heures.

Judith Weber

## Franz Weber conjure le Premier Ministre canadien Stephen Harper d'annuler la chasse

Monsieur le Premier Ministre

Horriifiée à l'idée que les massacres de phoques devraient recommencer dans quelques jours sur la banquise canadienne, l'Europe tout entière espère de vous le mot qui mettra un terme à cette chasse dénuée de tout intérêt économique et qui est ressentie par le monde civilisé comme une infâme boucherie et un véritable génocide de mammifères marins.

Plus que jamais, les circonstances actuelles plaident en faveur d'une telle décision : la précarité de la banquise dans le Golfe qui laisse présager une importante perte par noyade de phoques nouveau-nés ; la position des experts et scientifiques canadiens qui, face à cette réalité, recommandent une suspension de la chasse ; le fait que le peuple canadien lui-même dans sa majorité, comme le révèlent

les sondages, condamne ces massacres qui, s'ils devaient avoir lieu une nouvelle fois, mettraient par leur barbarie et leur cruauté inhérente le Canada plus définitivement encore au ban de la communauté des nations.

Monsieur le Premier Ministre, ne donnez pas au monde cette image hideuse du Canada ! Dites le mot salutaire, le mot qui fera honneur à votre pays, le mot pour lequel le monde entier vous bénira : le mot qui mettra fin à la chasse aux phoques !

C'est avec cet espoir partagé par tout être civilisé que nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, à notre haute considération.

FONDATION FRANZWEBER  
Franz Weber, président  
Montreux, 2 mars 2006



Témoin oculaire Brendan Price

# Verdict

## dans l'affaire des massacres de phoques arctiques

**contre**

le Gouvernement Canadien, représenté par M. Paul Martin, Premier ministre;  
Geoff Regan, Ministre de la Pêche; Stéphane Dion, Ministre de l'Environnement;

**accusés**

- de complicité et d'encouragement aux massacres annuels de phoques sur la banquise canadienne, massacres dépourvus de toute justification rationnelle et condamnés par la majorité du peuple canadien;
- de responsabilité majeure et de complicité dans la torture et la destruction de centaines de milliers de phoques par an
- de complicité dans le dépècement de milliers de phoques encore vivants
- d'encourager la violence et l'ivresse meurtrière d'une petite minorité assoiffée de sang
- de pillage d'un patrimoine naturel vivant qui appartient au monde entier

La Cour Internationale de Justice des Droits de l'Animal, constituée d'un jury international de 9 membres et de 3 juges, se fondant sur les auditions orales de ce jour et l'examen des preuves,

**déclare les autorités canadiennes coupables de tous les faits qui leur sont reprochés.**

Vu les témoignages et les preuves apportées, le Gouvernement canadien, en les personnes de son Premier Ministre, de son Ministre de la Pêche et de son Ministre de l'Environnement est coupable de favoriser des massacres qui choquent non seulement par leur démesure et leur gaspillage outrepassant d'êtres vivants, mais aussi et surtout par leur sadisme qui met le Canada au ban de la société par la faute d'une petite minorité irresponsable et sadique.

- La Cour demande au Gouvernement canadien d'arrêter immédiatement cette chasse immorale et déshonorante.
- La Cour demande à l'Union Européenne de décréter un arrêt d'importation de tous les produits provenant de la chasse aux phoques.
- La Cour en appelle aux citoyens de tous les pays de boycotter tout produit commercial canadien quel qu'il soit et de ne plus visiter le Canada aussi longtemps que les massacres de phoques ne sont pas arrêtés.
- La Cour lance un pressant appel à l'Assemblée plénière de l'ONU pour que soit ajouté à l'article 3 de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme qui garantit à chaque être humain „le droit à la vie, à la liberté et à la sécurité“, le complément suivant: art. 3 a „Les êtres non humains dans la mesure que leur comportement laisse supposer la présence de sentiments et de conscience, ont un droit à la vie et au bien-être. Personne n'a le droit de tuer ces créatures sans raison moralement défendable, et de leur infliger des douleurs, de la souffrance et des dommages“.
- La Cour a décidé en outre d'envoyer, en mars 2006, une délégation sur la banquise canadienne pour examiner la situation existante. Pour pouvoir réaliser cette visite indispensable, elle demande au Gouvernement Canadien la levée de la restriction d'information actuellement imposée.

Le verdict complet et motivé sera adressé aux parties reconnues coupables, à la Commission et au Parlement de l'Union Européenne, à l'ONU et à l'UNESCO.

Genève, le 5 décembre 2005

La Cour Internationale de Justice des Droits de l'Animal

# Fondation Franz Weber la griffe d'une protection animale efficace

## Testament en faveur des animaux

### Notre travail est au service de la collectivité

Pour pouvoir poursuivre ses grandes œuvres en faveur de la nature et du monde animal, la Fondation Franz Weber devra toujours faire appel à la générosité du public.

Politiquement indépendante, subventionnée ni par l'économie ni par les pouvoirs publics, elle dépend de manière impérative dans l'accomplissement de ses tâches des seuls dons, donations, legs, etc.

Le poids financier que la Fondation doit porter, ne s'allègera pas, bien au contraire: il s'alourdira en proportion de la pression grandissante que subissent le monde animal, l'environnement et la nature.

### Exonération fiscale

La Fondation Franz Weber, en sa qualité d'institution d'utilité publique, est exonérée d'impôts (impôts sur les successions, sur les dons, impôts directs cantonaux et locaux). Les dons versés à la Fondation peuvent être déduits des impôts dans la plupart des cantons suisses.

Si votre volonté est de venir en aide aux animaux même au-delà de votre vie, nous vous prions de penser, dans vos dispositions testamentaires, à la Fondation Franz Weber. Cette seule phrase dans votre testament: «Je lègue à la Fondation Franz Weber, Montreux, la somme de Fr\_\_\_\_\_» peut signifier la survie pour d'innombrables animaux.

### A observer

Pour que votre volonté soit respectée, quelques règles formelles sont à observer:

1. Le testament manuscrit doit être

rédigé entièrement de la propre main du légataire, sans oublier le lieu, la date et la signature.

Un tel testament doit contenir la mention:

«Testament: Par la présente, je lègue la somme de Fr\_\_\_\_\_ à la Fondation Franz Weber, 1820 Montreux».

Afin d'éviter la disparition fortuite du testament après le décès, il est recommandé de le remettre à **une personne de confiance** qui le gardera précieusement.



### Comptes

**FONDATION FRANZ WEBER**  
CH-1820 Montreux  
CCP 18-6117-3  
(bulletin de versement rose)  
**Banque Landolt & Cie,**  
1003 Lausanne  
**comptes «Legs» de la**  
**Fondation Franz Weber**

2. Si le testament est rédigé chez le notaire, celui-ci peut être chargé d'inclure dans ce testament la Fondation Franz Weber comme bénéficiaire.

3. Les personnes ayant déjà rédigé leur testament peuvent, sans nécessairement changer celui-ci, rajouter à la main: « Complément à mon testament: Je décide que la Fondation Franz Weber doit recevoir après mon décès la somme de Fr\_\_\_\_\_ à titre de legs. Lieu et date \_\_\_\_ Signature \_\_\_\_ ». (Le tout écrit à la main).

Les nombreux amis des animaux seront heureux de savoir qu'un legs à la Fondation Franz Weber, qui est exempt d'impôts, n'est pas soumis aux impôts sur les successions souvent très élevés.

### Renseignements:

FONDATION FRANZ WEBER, Case postale, CH-1820 Montreux

Tél. 021 964 42 84 ou 964 37 37 ou 964 24 24, Fax 021 964 57 36

E-mail: ffw@ffw.ch, www.ffw.ch

# Le chat : un chef d'œuvre de la nature

*Je vois avec étonnement  
Le feu de ses prunelles pâles,  
Clairs fanaux, vivantes opales,  
Qui me contemplant fixement.*

*Charles Baudelaire*

**«Tous les animaux sont des diables, à la tête desquels marche le chat...»**

Cette ineptie, proférée au XVII<sup>ème</sup> siècle par un certain R.P. Bougeant, ne fait que répéter ce que croit le commun, depuis le moyen-âge jusqu'à nos jours. En Italie, on voit encore souvent des automobilistes faire demi-tour, terrifiés, parce qu'un «gato nero» (un chat noir) vient de traverser la rue... Pensez donc ! Ils ont croisé la route du démon !

Pauvres chats ! marqués du seau du diable, assimilés aux sorcières, guérisseurs, et autres victimes de l'intolérance religieuse, et persécutés, torturés, brûlés vifs, jetés du haut de tours, etc... durant des siècles, par des brutes qui n'ont rien compris à la miséricorde d'un dieu qui, pourtant, aurait créé, dit-on, non seulement l'homme, mais aussi... les chats.

## Incompréhension totale

Pauvres petits tigres de gouttière ou de salon, si beaux et si tendres, suspectés de cruauté, de perfidie, de trahison et d'égoïsme (tout comme les jolies femmes qu'on dit leur ressembler) ! Les voici devenus créatures de Satan... eux qui ne demandent qu'à ronronner en paix, dans leur simplicité d'être.

Certains se laissent mourir à la mort de leur maître (j'en ai connu), cer-



tains autres parcourent des milliers de kilomètres pour les retrouver (j'en ai connu deux exemples, mais ils sont très nombreux), et pourtant beaucoup de gens croient que le chat est un bel indifférent qui ne vit près de nous que par souci de son confort et qui, s'il est attaché à «sa» maison, ne l'est pas vraiment aux humains qui le soignent. Combien de fois entend-t-on dire – y compris par des amis des chats – que les chats ne nous aiment pas, mais nous tolèrent ?

Parmi toutes les victimes des incompréhensions imbéciles de l'homme pour les animaux, le chat est sans doute le plus calomnié et le plus incompris de tous. On voit même des collectionneurs de chats rares, de bibelots, objets et livres qui les représentent et les célèbrent, prétendre avec une sorte de niaiserie masochiste qu'ils ne sont que les serviteurs de chats souverains et dédaigneux... c'est, me semble-t-il prêter aux animaux une vulgarité de sentiments «humaine, trop humaine» !!! Ces maniaques des petits félins ont-ils seulement regardé leurs chats ? Ont-ils jamais essayé un tant soit peu de percer leur prétendu mystère ? Ils vivent à proximité des hommes depuis

le fond des âges, et nous sommes si peu doués qu'ils nous restent d'indéchiffrables petits sphinx ? Ce n'est certes pas à notre honneur !

## L'amour – clé de l'énigme

Il est vrai que l'homme a perdu des sens qui permettaient à nos ancêtres des cavernes de deviner, pressentir, savoir ce qui n'est pas visible avec les yeux. Infirmes de l'intuition, nous nous détournons avec un vague malaise du regard des chats, de leurs «larges yeux aux clartés éternelles», ou bien nous les admirons comme des opales, sans comprendre que, tout simplement, ces beaux yeux nous regardent, avec attention, bienveillance, et tant de bonne volonté et de confiance !

Le chat, une énigme ? Je n'en crois rien, moi qui ai vécu auprès d'eux depuis les premiers mois de ma vie. La clé de «l'énigme», c'est l'amour : il suffit de bien aimer son chat pour ressentir qu'il est un innocent au cœur pur, pour qu'un lien d'intense affection se noue, pour qu'il nous donne son cœur pour la vie, avec infiniment plus de droiture et de fidélité que bien des humains, fussent-ils nos proches, et pour lire dans ses yeux «mêlés de métal et d'agate» tout l'amour qu'il ressent pour nous, pauvres pêcheurs si imparfaits...

Il suffit de si peu de bonne volonté de notre part, une caresse et un mot apaisant parfois, pour qu'un chat des plus farouche nous accorde sa confiance, vienne se frotter contre nos jambes et sauter sur nos genoux – Cela fait trembler pour lui, lorsqu'on sait à quel point l'homme peut être sadique.

Mais, malgré des siècles de persécutions et de calomnies, il suffit qu'on lui fasse un signe de sympathie pour que le chat, tout comme le chien – de toute son âme intègre et douce, fasse le reste du chemin vers nous, vers ce à quoi il aspire pour une raison troublante qui relève de la Grâce : tisser avec nous le tendre lien d'une amitié qui ne se démentira plus jamais.

### L'infinie patience des félins

Chat domestique ? Vous avez dit «domestique» ? Non, il ne l'est pas exactement. En fait, il est apprivoisé, ce qui n'est pas la même chose. A moins de l'enfermer – et encore ! – on ne peut lui imposer d'aimer tel ou tel «maître» : c'est lui qui, en dernier ressort, décidera qui sera ou non son compagnon, et si le foyer qu'on lui offre lui convient. Sinon, il cherchera ailleurs, dès qu'il en aura l'opportunité, son humain d'élection. S'il le faut, il s'imposera à lui avec grâce, en aristocrate, non par la force ou le sans-gêne, mais par une patiente approche : car il est persévérant jusqu'à l'entêtement... mais avec quel charme ! Il sera là, simplement, à quelques pas – des jours, des semaines s'il le faut, jusqu'à ce que l'élude de son cœur «craque» et qu'un sourire, une parole, ou un geste lui apprenne qu'il est accepté. Bien sûr, sachant lire dans notre âme, grâce à des sens oubliés par l'homme, il savait dès l'abord que «son humain» était quelqu'un qu'il pouvait séduire, malgré toutes les possibles réticences superficielles. Le chat sait qui est un humain-pour-chat ou non, il le sait d'emblée. Lorsque son infinie patience féline a gagné et que le chat a apprivoisé un compagnon, il lui fait croire qu'il se laisse apprivoiser en retour, mais en fait, il fond de bonheur et ronronne de satisfaction.

Inutile de refermer la porte derrière lui : il a horreur de se sentir enfermé. En revanche, si vous êtes bien son ami il reviendra toujours parce qu'il vous aime, et non parce qu'il n'a pas le choix. Cela nous apprend un des secrets du véritable amour : on n'a

pas de droits sur l'aimé – sa présence est un cadeau, et c'est cela qui fait de l'amour quelque chose d'indomptable et précieux : jamais il n'est dû, il est «enfant de bohème», imprévisible et spontané.

Heureusement pour l'humain, le chat ne lui demande pas plus que le chien d'être parfait : il nous accepte ou non, mais s'il nous aime, il nous prend tels que nous sommes – un peu d'attention et d'amour suffisent à le rendre heureux, car il a cette merveilleuse propension à la joie de vivre, qui nous manque si cruellement.

### Un être solitaire

Si le chat nous paraît plus indépendant que le chien, ce n'est pas parce que celui-ci est servile, et lui arrogant, mais parce que leurs structures naturelles sont différentes. L'un – le chien – est un animal social qui est programmé pour vivre en meute, et l'autre – le chat – est un animal solitaire qui ne vit en couple que ponctuellement, aux périodes d'accouplement. Notre famille est la meute de remplacement de notre chien et toutes ses structures comportementales naturelles s'adaptent sans mal à la vie auprès des hommes. Au contraire, le chat est un être solitaire qui ne vit qu'épisodiquement en couple – jamais en tribu – et se suffit à lui-même le reste du temps. Rien dans sa programmation ne correspond au compagnonnage courant avec un autre être, ses rapports avec un humain sont une adaptation tout à fait singulière, née de la sympathie qu'étrangement nous lui inspirons, du bien être que nous lui apportons, et de sa gratitude (oui – j'ai bien dit gratitude !) pour les repas que nous lui assurons. En écrivant ceci je ne prête pas aux chats des sentiments humains, comme on ne manquera pas de m'en accuser, car je connais bien peu d'humains qui ont «la reconnaissance du ventre» qui est au contraire un sentiment commun chez les animaux. C'est que la vie d'un prédateur est dure dans la nature, la recherche et la capture des proies sont difficiles et

demandent beaucoup de patience, d'énergie, et de vivacité... partager une proie est un acte extraordinaire d'altruisme pour un félin solitaire, un geste qui est strictement maternel. Seule, sa mère l'a nourri quelque temps. En nourrissant notre chat, en l'accueillant dans nos bras, nous répétons tout au long de sa vie une situation délicieuse qu'il a connue tout petit, lorsque sa mère le protégeait. Homme, femme, ou même enfant, nous devenons en l'adoptant une seconde mère au comportement bienveillant et protecteur. De ce fait, nous l'infantilisons, en quelque sorte.

En résumé, pour un chien, nous faisons partie de sa meute, où l'on partage les proies, les dangers, la chasse, le sommeil : ce sont des rapports d'adultes, qui correspondent à sa nature.. Pour le chat, nous sommes une mère qui – ô merveille ! – continue de l'être au delà de son enfance... C'est une agréable anomalie, si j'ose dire, un lien du cœur plus fort que les lois de son espèce, et qui semble donner beaucoup de bonheur au chat.

Mais il lui restera toujours, et c'est normal, des tendances naturelles de solitaire : il a besoin, parfois, de prendre ses distances, de vivre sa vie en paix. C'est pourquoi on ne peut tenir un chat dans les bras n'importe quand et n'importe comment sans l'agacer, c'est pourquoi il souffre d'être enfermé. Son envie de revenir se blottir contre nous un peu plus tard, son incontestable besoin de notre présence, ne sont que plus bouleversant, car c'est vraiment l'amour qui le motive alors et non un besoin inné : c'est un petit miracle, qui se renouvelle à chaque fois !

### Un Eden sur terre: les animaux

En général, un chat aime un humain, même s'il a de la sympathie pour d'autres et en tolère quelques-uns. Dans une famille, il a un favori, un seul vrai compagnon et il aura souvent une prédilection pour un solitaire comme lui. L'avez-vous remarqué ? Certains chats disparaissent lors-

qu'on a des visiteurs, et réapparaissent quand ils sont partis. C'est tout simplement parce qu'ils ne sont pas fait pour vivre en société !

De ce fait ils sont les compagnons idéaux des écrivains, des misanthropes, et des vieillards esseulés dont ils font le bonheur – un chaleureux et calme bonheur qui leur convient à tous deux.

Mais – j'en témoigne – le chat peut être aussi l'inséparable ami d'un enfant seul. Et beaucoup d'enfants se sentent profondément seuls, on ne le dit pas assez. Un affreux sentiment de solitude est commun à beaucoup d'enfants tout comme aux vieillards et c'est sans doute pourquoi ce sont les deux périodes de la vie où les suicides sont les plus fréquents. Je fus jadis un de ces enfants privés de vraie présence maternelle, trop singulière pour avoir des amis de mon âge, et attirée par des occupations artistiques ou de sciences naturelles qu'on ne peut pratiquer que seul, dans le calme. C'est dans cet isolement qu'un



*Le cadeau d'un amour indéfectible*

chat siamois m'apporta la présence d'un amour sans faille. Il m'ouvrit la porte d'un incomparable Eden : le monde des animaux. Il a été la plus belle chose qui me soit arrivée dans mon enfance qui, sans lui, n'eut été que mélancolie, ou même sombre dépression. Il m'a sauvée.

Comme le proclama au 19<sup>ème</sup> siècle le chef Amérindien Seattle : «Que serait l'homme sans les animaux ? Si tous les animaux disparaissaient de cette terre, l'homme mourrait d'une grande solitude de l'âme...» Nous voici bien loin de ce « tous les ani-

maux sont des diables... » du R.P. Bougeant ! (Il est vrai que Seattle fut lui-même un « diable rouge » promis à l'éradication !)

### Persévérance

Les chats – et peut-être plus encore les chattes (qui, très prolifiques, ont souvent charge d'âmes) sont têtus à un point qui peut être exaspérant si l'on ne comprend pas qu'il s'agit là d'une tendance essentielle à leur survie, et qui, en fait plutôt que l'entêtement, doit être considérée comme une incomparable patience. Et il en faut à l'espèce pour guetter une proie aussi vive qu'un oiseau, une souris, un lézard, une sauterelle... Tout comme chez le renard – cet autre incompris – la patience à toute épreuve, le don d'observation réfléchie font tout autant partie des nécessités vitales que la rapidité foudroyante des réflexes. Chez le chat, la patience s'allie à une volonté de fer que nous nommons chez l'homme « persévérance ». Mais, hors de la nature, cette vertu féline devient quelquefois presque caricaturale : j'ai voulu, un jour, voir combien de fois je devrais reposer sur le sol ma chatte Ming qui tenait absolument à s'installer sur une table encombrée de vaisselle – et, au bout de 80 fois, c'est moi qui ai déclaré forfait en riant... Paisiblement alors, et nullement fâchée par ce qui avait précédé et avait exigé d'elle 80 bonds, elle s'est installée sur le perchoir convoité pour y faire sa toilette...

Cela fait sourire, mais il faut se rendre compte de l'obstination qu'il faut à un chat dans la nature pour attraper un mulot. La force d'un chat est dans cette qualité qui manque de plus en plus à l'homme : savoir ce qu'on veut, et faire ce qu'il faut, en recommençant autant de fois qu'il le faut, pour l'obtenir. Si l'on comprend cela, plutôt que d'en être exaspéré, on admire les chats, et on leur pardonne avec tendresse d'être... des «têtes de mules».

### Une question de survie

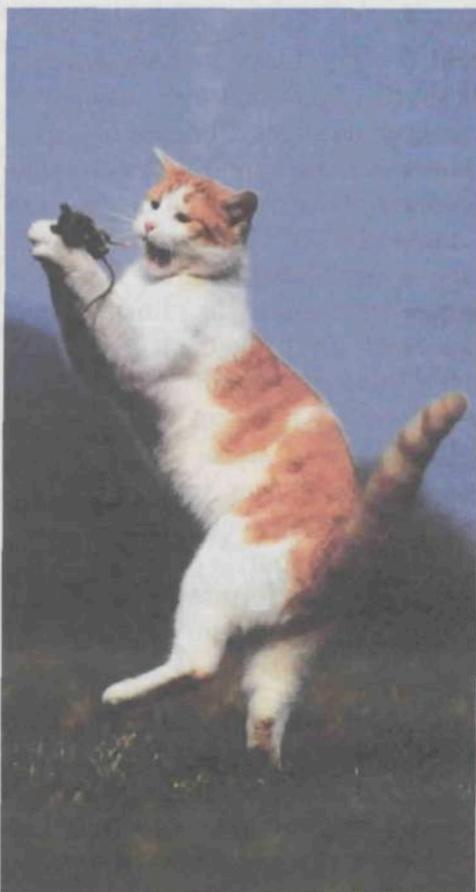
L'un des reproches les plus courants que l'on fait aux chats, c'est d'être

«cruels». Le fait que, prédateur innocent, il soit programmé pour tuer rats et souris, a pourtant bien arrangé la vie de générations d'hommes... mais il tue aussi, quelquefois, des oiseaux, et cela, les amateurs d'oiseaux ne l'admettent pas. On accuse donc le chat d'être «sanguinaire» voire sadique. La cruauté, le sadisme, sont des tares spécifiquement humaines. Il n'y a que les humains, dans toute la création, qui infligent délibérément la souffrance à autrui et y prennent plaisir. Pourquoi ne remplacerait-on pas l'expression «comme un chat qui joue avec une souris» par «comme un humain qui en torture un autre» ou «comme un torero qui joue avec un taureau» ? Ce serait beaucoup plus judicieux.

On ne peut pas plus reprocher à un prédateur de l'être, qu'à un herbivore de manger de l'herbe vivante (dont nous ne savons absolument pas si elle souffre !) ou, alors, c'est la création toute entière qui doit être remise en question, où chacun survit grâce à la mort d'autres organismes vivants. Dans cette optique faudrait-il conclure que Dieu est un sadique ? Soyons un peu sérieux !...

Le chat qui joue avec une proie blessée ne prend pas plaisir à faire souffrir, il s'entraîne pour développer ce qui est vital pour lui : l'habileté à la chasse. Et que cette «petite chose qui bouge» soit une plume, une boule de papier tirée par une ficelle, ou une proie blessée, c'est par réflexe qu'il la poursuit – un réflexe inné qui fait de lui ce qu'il est, assurant sa survie et celle de ses petits.

C'est en jouant qu'il exerce la rapidité de ses réflexes, leur coordination, et son contrôle musculaire. Qu'il soit ou non un chat bien nourri, son instinct de prédateur l'habite et – qui sait ? – un jour peut-être, à la mort de son humain, par exemple (comme il arrive à tant de vieux chats) devrait-il redevenir capable de se nourrir par lui-même... La cruauté délibérée et planifiée qu'on voit chez l'homme n'a rien à voir avec le vrai «jeu du chat et de la souris».



Un réflex inné: le jeu avec „cette petite chose qui bouge“

J'ajouterai : de quel droit nous permettons-nous de juger ceux que l'éthologue Jane Goddall, spécialiste des chimpanzés, appelle des « tueurs innocents », alors que nous le sommes si peu nous-mêmes ? Nous mangeons du pâté de grives, du poulet élevé en batterie, du foie gras d'oie ou de canard, nous mettons en cage des petits oiseaux faits pour voler librement, n'est-ce pas là de la vraie cruauté ? Si, comme on commence à le savoir, nous découvrons un jour qu'outre des émotions les plantes peuvent éprouver de la douleur, éviterons-nous d'arracher nos laitues, d'écorcher nos carottes et de couper des arbres ?

Cessons de pointer sur le chat un doigt accusateur et regardons-le avec un peu de compréhension, et d'humilité... Lui est sans péché – nous ne le sommes pas.

### Une perception suraffinée

Ceux qui vivent avec les chats et observent leur regard attentif qui semble

parfois suivre des choses invisibles à nos yeux, en arrivent à penser que les chats voient les âmes des morts ou tout au moins les esprits. Depuis le fond des âges se sont développées des croyances en ces dons dits « extra-sensoriels » des chats que je préfère, comme mon ami Remy Chauvin, appeler « facultés psy »

Les égyptiens antiques croyaient que les chats protégeaient les maisons des maléfices car ils avaient la faculté, pensait-on, de « diriger » les mauvaises ondes sans en souffrir. Divinisé, le chat, loin d'être pour les Egyptiens un suppôt de Satan, était une protection vivante, grâce à ses dons exceptionnels.

Les facultés psy constatées chez les animaux nous restent inexplicables par les moyens classiques de la science expérimentale, elles n'en existent pas moins et n'ont rien de fantastique: elles sont naturelles à proprement parler.

C'est un fait, souvent observé : les chats pressentent les catastrophes. On les a même parfois utilisés pour cela, par exemple comme sismographes vivants. Ainsi, lorsqu'au 16<sup>ème</sup> siècle les Portugais s'emparèrent des Iles Moluques, ils envoyèrent des chats dans des lieux sensibles afin qu'ils préviennent d'une éruption volcanique imminente. C'est ainsi que deux jours avant l'éruption du volcan Gammanacare les chats devinrent très agités, puis montrèrent des signes de panique tels qu'ils incitèrent les humains à fuir pour se mettre à l'abri.

De tels comportements furent observés un peu partout dans le monde avant des tremblements de terre, des inondations, ou des tornades, chaque fois qu'allait se produire une catastrophe naturelle au cours de l'histoire mouvementée de notre planète. Mais ce qui est plus troublant, c'est que la faculté prémonitoire des chats (et d'autres animaux, d'ailleurs) se manifeste aussi lorsque la catastrophe n'est pas du tout « naturelle ».

### Liens mystérieux avec le monde invisible

Les incrédules peuvent prétendre que des signes infimes précèdent les catastrophes naturelles (légères vibrations de l'air, imperceptibles tremblements du sol, vents porteurs d'odeurs significatives etc...) mais ce qui fait en revanche pencher la balance en faveur des facultés psy (voyances, prémonitions, télépathie etc...), ce sont des faits tels que celui-ci, arrivé en 1927, lorsque les Viennois s'avisèrent soudain que non seulement les pigeons qui y nichaient, quittaient le palais de justice pour s'installer ailleurs, mais que les chats des maisons avoisinantes semblaient sur le qui-vive... Or, quelques jours plus tard, un incendie ravageait le palais de justice !

Lors de la deuxième guerre mondiale, les chats (mais aussi, il est vrai, les chiens, les rats et les animaux du jardins zoologique de la ville de Hambourg) semblaient terrifiés plusieurs heures avant les atroces bombardements « en tapis » qui allaient presque totalement raser la ville. Moi-même, je me souviens de l'angoisse évidente de mon brave chat de gouttière avant les bombardements américains de 1943-44 sur la ville de Liège... Ici, on ne peut parler de signes avant-coureurs naturels, même discrets : il s'agit bel et bien de prémonition d'un cataclysme provoqué par l'homme et qui, au moment de la prescience n'existait que dans les intentions de chefs de guerre...

### Le rapport des chats avec la mort est, lui aussi, des plus troublants.

J'ai eu un ami-chat qui, de toute évidence, savait lorsque quelqu'un allait mourir, et il en éprouvait de la compassion, car dès les premiers signes, qui n'étaient aussi visibles que pour lui, il veillait le malade d'une manière tendre et bouleversante. Je me souviens en particulier d'un petit singe qu'il entourait de ses pattes et léchait parfois doucement, couché auprès de

lui. Animal ou humain, il accompagnait le malade jusqu'à son dernier souffle, tout comme l'eut fait un de ces moines bouddhistes dont le rôle particulier est d'aider les mourants. Pie (c'était son nom) n'avait une telle attitude qu'avec des êtres gravement menacés, et lorsque nous le voyions se comporter ainsi, nous savions que la mort était proche.

Une amie m'a rapporté l'histoire touchante (mais nullement exceptionnelle) d'un chat qui, très attaché à son frère qui vivait ses derniers mois de vie, ne quittait le lit de celui-ci que pour sortir dans le jardin, afin d'y faire ses besoins. Il fallait beaucoup insister pour qu'il consente à se nourrir et souvent il se contentait de boire un peu, puis il regagnait le lit de son ami mourant et se blottissait contre lui.

Après de longues semaines, le frère de mon amie mourut dans son sommeil, et avant que les hommes s'en aperçoivent, le chat, levant la tête, parut suivre du regard quelque chose qui flottait au dessus du corps (comme les recherches de pointe disent que font les âmes). Après un instant, le chat sauta sur le sol et disparut dans le jardin. Trois jours plus tard, après l'avoir en vain appelé et cherché, mon amie devait le retrouver, mort, sous un buisson. D'un humain on dirait : «...Il s'est laissé mourir de chagrin» et voilà l'animal qu'on dit indifférent !..

Enfin je voudrais raconter ... une histoire de fantôme. On peut mettre ma parole en doute, mais, moi, je sais ce que j'ai vécu.

### Le visiteur nocturne

C'était en 1964 – je partageais l'appartement d'une vieille amie de Jean Cocteau, dont le chat persan bleu, Karoun, avait servi de modèle à Christian Bérard pour l'extraordinaire maquillage de Jean Marais dans « La Belle et la Bête ». Ce soir là, j'avais beaucoup de chagrin : ma petite chatte Minnie venait de mourir sur la table d'opération du vétérinaire, et j'étais allée me coucher pour pleurer en paix dans la

chambre où je venais d'aménager le matin même. Cette chambre avait été, de son vivant, la chambre de Karoun mort une dizaine d'années plus tôt, et inoccupée depuis.

Je pensais à ma chatte, la tête dans l'oreiller, lorsque j'entendis la porte s'ouvrir, et le trottement feutré d'un chat qui s'approchait de mon lit dans le noir. La chatte de la maison s'appelait Octavia et je l'ai donc appelée doucement, sans bouger, en l'encourageant à venir près de moi. Lorsqu'elle a sauté sur mon lit, ses pattes ont déprimé légèrement l'édredon, puis ses moustaches ont effleuré mon oreille, tandis que son petit nez me reniflait...

Je ne sais ce qui m'avertit que quelque chose d'étrange arrivait, mais lentement, pour ne pas effrayer la chatte, je me suis redressée pour allumer ma lampe de chevet : Octavia n'était pas dans ma chambre, dont la porte, d'ailleurs, était fermée. Apparemment, un fantôme m'avait rendu visite...

Le lendemain, au petit déjeuner, et sans trop m'aventurer en conjectures, j'ai raconté à la domestique dévouée de mon amie ce qui m'était arrivé dans la nuit. Elle m'a répondu sans hésitation : «Ah ! mais c'est Karoun, bien sûr ! Je vous assure que le fantôme de Karoun est souvent ici... Vous voyez, cet endroit précis du parquet ? C'était la place favorite de Karoun autrefois, Il y dormait souvent dans une tache de soleil. Et bien, quelquefois Octavia qui s'apprête à marcher dessus s'arrête tout à coup à quelque distance et je suis sûre qu'elle voit Karoun ! Elle regarde fixement à sa hauteur, puis elle passe à côté...»

J'ai pu observer Octavia au cours des mois qui suivirent. Et, à plusieurs reprises, je l'ai vue s'arrêter net à quelques pas de la lame de parquet favorite du chat défunt, ses grands yeux orange de persane fixés sur quelque chose – ou plutôt sur quelqu'un – puis, comme rassurée, le contourner pour gagner le salon.

Je l'ai vu. Et je n'ajouterai aucun commentaire.

Tout cela est improuvable, diront les incrédules. C'est vrai, dans l'état actuel de nos connaissances, la seule preuve des réalités psy réside dans l'accumulation des témoignages sérieux qui s'y rapportent, et leurs concordances. Mais qu'on me permette de remarquer avec un sourire que, comme le soulignait le savant Bernard Heuvelmans lorsqu'il voulait rappeler la science officielle à un peu d'humilité : «nous ne savons pas comment les chats ronronnent». La toute puissante science moderne n'a pas su prouver comment les chats ronronnent !... Jusqu'à présent, cela reste incompréhensible et improuvable ! Et pourtant... ils ronronnent ! On ne peut en douter.

### Un cadeau des dieux

Enfin, pour ceux d'entre nous que le règne de la laideur propre à notre époque rend malheureux, la beauté des chats est un merveilleux antidote. Peu d'œuvres d'art, dans toute l'histoire du monde, arrivent au degré de perfection du plus modeste des chats de gouttière. Léonard de Vinci n'a-t-il pas écrit que «le plus petit des félins est un chef d'œuvre» ? Et Félicien Marceau : «Vivre avec un chat, c'est comme vivre en permanence au milieu de belles choses.» Lorsque, détournant un regard dégoûté de l'horrible vulgarité et de la laideur systématique de tant de spectacles de télévision, je le pose sur le chat noir qui, gracieux et plein de noblesse, se déplace doucement parmi les plantes de mon jardin, un sentiment de beauté m'envahit, réconfortant comme un concerto de Mozart. Le rayonnement, l'élégance, de tant de pure beauté lave mon âme de toute la laideur triviale que nos sociétés nous imposent, et me remettent en contact avec l'harmonie des éléments de la nature sauvage.

Le Chat dans une vie d'homme moderne, est un de ces fantômes esthétiques dont Louis II de Bavière écrivit qu'ils rendaient seuls la vie possible.

*Alika Lindbergh*

# FRANZ WEBER TERRITORY

## Le seul sanctuaire de chevaux sauvages en Australie

Qui ne se souvient pas de ces scènes de télévision tristement célèbres montrant le massacre brutal des chevaux sauvages en Australie? Afin de mettre un terme à ce massacre, plusieurs organisations de protection animale australiennes se battant contre l'abattage par hélicoptère des chevaux sauvages firent appel à la Cour Internationale de Justice des Droits de l'Animal pour soumettre leur cas et donner un poids international à leur campagne.

Le procès de Genève suscita une vague internationale de protestation qui eut pour résultat de mettre fin aux massacres hélicoptérés organisés par le gouvernement et permit à la Fondation Franz Weber de créer un sanctuaire pour les chevaux sauvages persécutés dans le Territoire du Nord (Northern Territory) de l'Australie. Le "Franz Weber Territory", une réserve naturelle de 50'000 hectares de brousse tropicale, propriété de la Fondation, est aujourd'hui le seul refuge des chevaux sauvages en Australie et constitue un sanctuaire également pour d'innombrables animaux indigènes et rares.

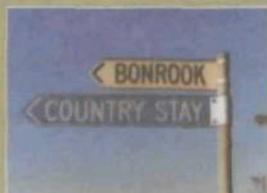
La conservation et l'entretien de cet exemple de protection animale unique en Australie fait partie des tâches les plus coûteuses mais exaltantes et indispensables de la Fondation Franz Weber.



### Le sanctuaire

Un parc et une splendide brousse tropicale s'étendent sur 50'000 ha, hébergeant une faune indigène et une variété d'oiseaux d'une grande richesse. Le Franz Weber Territory abrite une multitude de secrets et de surprises.

Ainsi, la dernière colonie de chauve-souris fantômes (lat. *macroderma giga*) au monde est dissimulée dans la célèbre mine d'or de Kohinoor. Nous y trouvons les incroyables tonnelles de l'oiseau à berceau (lat. *chlamydera nuchalis*), d'étranges formations géologiques, des arbres en forme de bouteille: les *boab*, et bien d'autres. Les hôtes peuvent aussi visiter le ranch de la station, où ils verront des chevaux domestiqués, de jeunes poulains, des buffles d'eau et d'autres animaux. Dans le Franz Weber Territory, les animaux indigènes et les chevaux vivent ensemble en paix.



## BONROOK COUNTRY STAY

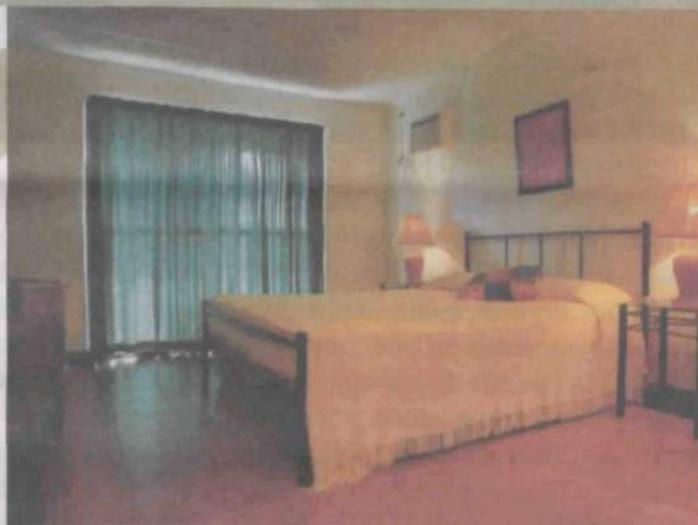
Vous découvrirez 3 maisons d'hôtes attrayantes situées au beau milieu de magnifiques jardins verdoyants. Les chambres (climatisées) sont charmantes, simples et confortables, elles disposent chacune de sa salle de douche et de sa véranda privée.



## FRANZ WEBER TERRITORY

### THE ONLY WILD HORSE SANCTUARY IN AUSTRALIA

Au Bonrook Country Stay, c'est la relaxation pure: 2 piscines avec whirlpool sont à disposition des hôtes. D'autres plaisirs agréables sont les barbecues, les picnics, l'observation d'une multitude d'oiseaux et bien sûr les randonnées à cheval!



Votre séjour à Bonrook Country Stay est une contribution à cet unique refuge des brumbies australiens.



### La situation

Bonrook Country Stay est situé à 220 km au sud de Darwin, la capitale du Northern Territory, à 90 km de Katherine et à 7 km au sud de Pine Creek, la porte d'entrée du célèbre „Kakadu National Park”.



### Reservation:

Bonrook Country Stay, Stuart Highway,  
Pine Creek, Northern Territory  
Tel. +61 (0) 889 761 232, Fax +61 (0) 889 761 469, E-mail:  
reservation@bonrook.com  
(Le Northern Territory est en avance de 7.30 sur l'Europe)

# Lavaux : la victoire historique du 27 novembre 2005

par Bertil Galland



Le vignoble de Lavaux

Il n'était nullement garanti que les Vaudois votent massivement, en novembre dernier, pour réintroduire dans leur constitution une protection stricte du vignoble de Lavaux. A plusieurs titres cette victoire est historique. Tentons ici d'en prendre la mesure.

L'heureuse surprise fut la netteté du soutien populaire accordé, par 4 voix sur 5, à la nouvelle initiative de Franz Weber. Le "oui" l'emporte même dans le district directement concerné, restreint pourtant dans ses possibilités de développement. Dans ces villages vigneron, en 1977, on avait voté contre "le journaliste bâlois" par 2801 voix contre 2266. On avait dénoncé "son ingérence intolérable dans la libre disposition de leur territoire". On approuve donc aujourd'hui, pour un motif supérieur, expérience faite, ce qu'on avait naguère condamné : une limitation dans les possibilités de construire, empêchant par là que soit grignoté et détruit un vignoble d'une cohérence prodigieuse.

Cependant, dans l'ensemble du canton de Vaud, en 2005, on aurait pu imaginer que les citoyens se laissent convaincre par trois arguments abondamment et parfois sournoisement invoqués pour amollir la sauvegarde du site. L'un était juridique et honnête. Le deuxième relevait de l'air du temps et des fluctuations planétaires de l'opinion publique. Le troisième motif était personnel et fielleux.

La Conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon, dont personne ne soupçonnera l'intégrité, est apparue tout imprégnée de ses études de droit et portée encore par son intense participation aux travaux de la constituante vaudoise, en déclarant que personne ne remettait en question la protection de Lavaux. Mais, souligna-t-elle, on ne pouvait, dans un texte de portée générale, mentionner tous les hauts-lieux de l'Histoire et de la Nature à sauvegarder. Pourquoi en citer un et pas les autres ? La liste serait trop longue, il faudrait la revoir sans cesse ! Une déclaration pouvait suffire à la préservation de Lavaux : l'engage-

ment pris par l'autorité cantonale, mais non inscrit dans la loi fondamentale, de maintenir les dispositions protectrices que le peuple avait introduites en 1977 dans l'ancienne constitution.

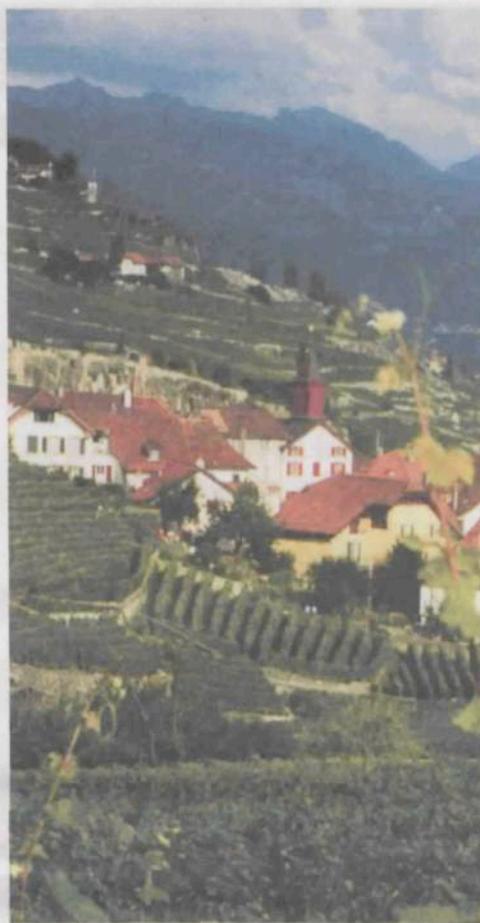
Hélas, il existe des forces que les juristes mesurent mal. Le temps use les vieux textes. Les principes fléchissent sous la pression des intérêts. Une simple promenade dans les vignes, sur la Corniche panoramique, entre Cully et Chexbres, traversant Rieux et Epesses, permettait de surprendre des propos curieux, ou de noter quelques aveux d'une autorité municipale, évoquant des projets de construction qui allaient bénéficier d'un desserrement du carcan webérien. Un parti, l'UDC, recommanda carrément de voter non à "Sauver Lavaux" et cache si peu son jeu, au lendemain du vote du 27 novembre 2005, que son président, Pascal Desauges, dit espérer que l'article constitutionnel approuvé "n'empêchera pas des transformations ou des travaux". Un enfant comprendra que sans le nouveau vote, on n'aurait pas eu grand scrupule à tailler des courroies élargies dans le cuir de Lavaux.

La règle de l'Etat de Vaud, pour ses permis de construire, tend à devenir élastique, et pourquoi ? Parce que l'aménagement du territoire a été retiré en douce au département des travaux publics, tombé aux mains des Verts, pour être rattaché au département d'un Conseiller d'Etat appartenant à l'UDC, Jean-Claude Mermoud. Sa politique vise à rendre aux communes un pouvoir écorné par des précautions d'intérêt général qui ne l'intéressent guère. Elles sont jugées tâtilonnes et obsolètes. Car nous ne sommes plus au temps où la protection des sites vaudois dépendait de

Conseillers d'Etat agrariens, comme Mermoud, mais d'une autre trempe, fortement influencés par une vision globale qui remontait à Jean-Pierre Vouga. Architecte, aménagiste, ce grand commis de l'Etat différait à bien des égards de Franz Weber, mais ces deux personnalités d'envergure ont inculqué au pays une conscience aiguë des valeurs paysagères à défendre. Vouga et ses proches, par une photographie géante de Lavaux, criblée de petites villas peintes comme une vérole, avait dénoncé violemment, à l'Expo 64, la menace qui pesait sur le vignoble.

En quarante ans, maintes mesures protectrices ont été prises, mais le vent tourne. Le public se désintéresse des périls pesant sur des splendeurs proches pour se gaver de paysages à la télévision. Les générations qui entretenaient hier des liens intimes avec la nature se montrent plus sensibles aujourd'hui aux combats de l'écologie, plus techniques et moins régionaux. La vague du libéralisme favorise des projets de loisirs industrialisés, sanctifie le profit et donne, aux Etats-Unis, l'exemple d'un renversement inimaginable des valeurs. Certains parcs nationaux, qu'on croyait aménagés pour une sauvegarde à jamais de leurs richesses intactes, sont sacrifiés pour le pétrole ou livrés à une exploitation forestière sans scrupule.

N'allons pas croire, par conséquent, que la protection des plus beaux sites helvétiques soient assurée, même après un second vote populaire pour "Sauver Lavaux". Les dispositions juridiques s'usent. De nouvelles modes distraient l'opinion publique. Les médias abandonnent les traditions de combat. En contraste avec cette désaffection, qu'on croyait déjà répandue, le "oui" populaire à la deuxième initiative Franz Weber a retenti comme un coup de gong. Ce vote contraire aux abandons de l'époque a manifesté une volonté de vigilance. Mais il faut nous rendre à l'évidence : ce nouvel appel à la protection d'un paysage suisse aurait été impensable si ce souci n'avait persisté, aigu, dans l'esprit d'un homme,



Le village viticole de Rivaz

Weber lui-même. Le plus beau vignoble d'Europe, avec sa pente abrupte, la géométrie géniale de ses murets, sa domination des vastes eaux changeantes du Léman, face aux Alpes, aurait été malmené depuis longtemps sans ce prophète couroucé, sans ce gardien tenace d'un pays admirable qui s'est laissé enlaidir épouvantablement par l'anarchie du construit et le non-stop du n'importe quoi.

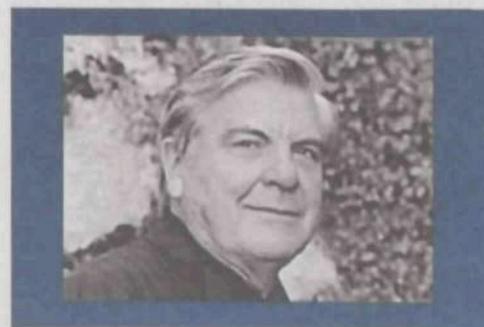
A mesure que se rapetisse, en Suisse, le territoire disponible, les intérêts particuliers s'enfièvent face aux barrières opposées à leurs avidités. Contrairement à ce que peuvent croire les juristes, confiants en de nobles dispositions constitutionnelles, ces textes sont des chiffons de papier sans des magistrats résolus à les appliquer. Les petites concessions, sans parler des pires, restent redoutables par les effets de grignotement. D'où l'importance, en période de relâchement, des coups de semonce populaires. Telle est la dynamique. La clarté de la deuxième initiative

"Sauver Lavaux" vient de conférer une solidité renouvelée au dispositif protecteur du vignoble. Il sera beaucoup moins facile de le violer.

Encore faudra-t-il que nous demeurions sur nos gardes. Il fut un temps, en 1977, où j'ai publiquement critiqué l'intransigeance de Franz Weber. L'absolu de la première initiative "Sauver Lavaux" portait atteinte, pensais-je, aux efforts loyaux des habitants du vignoble qui, attachés les premiers à ce paysage, tentaient à leur manière d'y limiter les constructions malencontreuses. Mais il ne m'a pas fallu un quart de siècle pour comprendre que la masse des intérêts particuliers prend la force d'une avalanche. Elle bouscule la mollesse brouillonne de ceux qui appliquent des mesures dites modérées. Seuls certains principes protecteurs clairs et implacables, soutenus par l'opinion publique, sauveront le reliquat des beautés suisses.

C'est contre la personne même de Franz Weber, l'inflexible, qu'on a donc vu se déchaîner ceux qui veulent détricoter les derniers treillis de sauvegarde. Les attaques ont visé bas. Weber? On a cherché à le salir. Nous l'avons assez vu, insinuerent certains journaux. Il se fatigue! Il nous fatigue! Mais ceux qui propageaient la rumeur de son affaiblissement et qui ironisaient sur la désuétude de son combat, ont reçu la réponse cinglante d'un peuple requinqué par son énergie. Le 27 novembre 2005 fut ainsi, chiffres à l'appui, l'un des plus clairs triomphes politiques qu'aient enregistré les urnes en Pays de Vaud.

B.G.



Bertil Galland

## Les lecteurs ont la parole

### Un monde devenu fou

Le massacre des phoques qui vient de reprendre, «c'est affreux», gourdins etc... Je ne sais plus qui a dit ça, peut-être Nostradamus : «Lorsque l'homme aura atteint les plus hauts sommets, il retournera à ses erreurs originelles». Malheureusement c'est plus que vrai, groupes Nazis faisant partie, en plus, de sectes sataniques, il y a de quoi avoir peur, vous ne trouvez pas ? Les hommes sont devenus complètement fous, et les problèmes de l'eau qui commence à manquer, si elle est privatisée, il n'y aura que les riches qui pourront l'acheter. Horreurs de toutes parts, pauvres de nous...

Nicole Iotti-Rogamonti (78465  
Konstanz - Allemagne)

### Des larmes aux yeux

Vous avez été merveilleux avec BB au poste de télévision le lundi 5 décembre 2005, et vous avez raison d'avoir passé cette émission. Voyez-vous, ses massacres de bébés phoques, ça me donne des larmes aux yeux et j'adore les animaux comme BB. Dans ce bas monde, nous vivons une drôle d'époque, des humains méchants, cruels, qui n'ont pas de pitié pour les animaux. Pouvez-vous me donner une adresse où je pourrais écrire pour les phoques ?

Béa Gilliéron - 1854 Leysin

### Une foi obstinée

De retour au pays, de retour au quotidien du refuge, le combat pour le respect du bien-être animal retrouve son rythme quotidien. L'effervescence du congrès a pris fin, laissant dans son sillage la nostalgie des moments extraordinaires passés à Genève. C'est pour cette raison que nous voudrions aujourd'hui vous remercier : l'immense réalisation que fut cette nouvelle session de la Cour nous rappelle à tous à quel point la solidarité est nécessaire dans la lutte que nous menons. A ceux qui croient que l'écologie et la protec-

tion animale sont fragmentées et impuissantes, la Cour de Justice de Droits de l'Animal répond par une foi obstinée envers notre capacité de mobilisation. Nous y croyons aussi, et nous pensons que cette foi se nourrit non seulement du spectacle de la misère animale, mais aussi au contact de la ferveur des autres défenseurs de la nature.

Les contacts noués lors de cette journée mémorable seront autant de nouvelles mailles dans un filet planétaire, et nous aurons à cœur de les maintenir intacts. Ce fut un honneur d'être à vos côtés ce jour-là, et aux côtés de tous les autres participants, pour juger et condamner les instigateurs d'un massacre qui relègue l'humain au rang de prédateur et de dictateur. Espérons que la nécessité d'une action globale sera d'autant mieux perçue par tous et que l'atroce massacre des phoques reculera devant l'action concertée de tant d'associations réunies. Acceptez toute notre reconnaissance, et l'assurance de notre ardeur dans la lutte.

Animaux en Périls (Braine l'Alleud - Belgique)

### Qu'est-ce que je donne à la Terre ?

Nathalie Roumega est rentrée le cœur ébloui et le sourire dans la voix... A travers la cavalcade de ses mots, j'ai pu goûter la saveur de sa merveilleuse rencontre avec votre Fondation. Elle est également heureuse d'avoir pu établir un contact avec Michel Vandenbosch qui a lu à haute voix l'article qui m'a tant fait pleurer avec ce petit bébé phoque qui a donné une leçon de vie à l'humanité entière avec tout le courage et la force qui habitait son petit être pour se confronter au tortionnaire qui, saisi par l'invincible volonté de vie qui est sortie de son petit corps innocent, a été paralysé dans son geste de mort. Comment peut-on martyriser ainsi l'expression de la vie dans toute sa pureté, sa beauté et son innocence... pour quelques dollars... L'homme ne peut impunément détruire sauvagement la vie sans se ramasser en retour ce qu'il

émet parce que le mal que l'on fait aux autres, en réalité, c'est à soi-même qu'on le fait... Ces hommes n'ont pas de conscience, ce sont des infra-humains, des humanoïdes. Dans 20 ans, il n'y aura plus de pétrole sur la planète, c'est comme si on vidait la planète de son sang... Quand l'homme va-t-il se poser la question : « Et moi, qu'est-ce que je donne à la Terre ? » Même pas un regard d'amour, de tendresse et de gratitude pour tout ce qu'elle nous donne abondamment dans toute sa générosité, sa grandeur et sa majesté mais seulement le mot « profit »...

Karin Lorand (Bruxelles - Belgique)

### Remettre les bons mots aux bonnes places !

Je vous remercie pour l'envoi des copies de presse ainsi que le verdict du procès au profit des phoques du Canada, procès au cours duquel j'ai eu l'honneur de témoigner, grâce à votre invitation. A propos du texte d'accusation, il est précisé : «...de pillage d'un patrimoine naturel vivant qui appartient à tout le monde.» Cette notion de «patrimoine», c'est-à-dire cette notion d'appropriation concernant les êtres vivants ou les milieux naturels, employée jusqu'à présent, aura permis tous les massacres, les spoliations, les disparitions, les pollutions. D'ailleurs, les chasseurs, pêcheurs et autres exploiters d'animaux se disent «propriétaires» de tout ce qu'ils envahissent en vertu du mot «patrimoine». C'est avec le droit au «patrimoine» que l'on décide d'octroyer les quotas de chasse et de pêche... Je propose de rompre, par solidarité avec l'indépendance refusée aux animaux sauvages, avec la supposée «propriété de la Planète» qu'exprime bien le mot «patrimoine». Je propose au contraire, que les êtres vivants n'appartiennent à personne sauf à eux-mêmes. Ils cohabitent paisiblement sur la planète sans prétendre la posséder donc la détruire. Ils ne vivent pas sur le dos de la Planète en mettant en esclavage les autres

espèces sous le prétexte qu'ils appartiennent à tous !

Il me semble important de réfléchir aux conséquences des mots employés. Lorsque l'on utilise le mot «gibier», on désigne la future victime. Lorsque l'on utilise le mot «patrimoine vivant ou naturel», on s'attribue le droit de vie ou de mort sur un être ou sur un milieu. Dans le combat qui nous oppose aux ennemis des animaux, le vocabulaire est une arme, ce n'est pas par hasard que les mots sont choisis. Il me semble prioritaire d'établir une distinction entre le respect et la complicité. Respect exprimé par l'attitude et le choix des mots. Complicité involontaire en utilisant des mots ou des expressions équivoques que vos adversaires savent exploiter pour justifier leurs crimes.

«C'est à tout le monde, donc c'est aussi à moi» sous-entendu, «je protège ou je détruis... c'est selon mon humeur, selon mon intérêt !»

Le Club des ExcluSauvages, depuis sa création, a remarqué que les protecteurs d'animaux n'avaient pas attaché assez d'importance dans le choix des mots et expressions. Cela aura permis aux faux-amis des animaux d'entretenir la confusion pour ne pas décevoir les exploiters des animaux. Résolus à nous mettre en travers des projets des ennemis de la nature et des animaux sauvages, il est indispensable de rompre avec cette attitude paternaliste que suggère l'emploi de l'expression «patrimoine vivant, patrimoine naturel». Cela renvoi à être propriétaire du vivant et de la nature. Il me semble que ce serait faire injure à la Nature Sauvage que de la maintenir en vie selon la bonne volonté de certains de «ses propriétaires». L'urgence du sauvetage de la Nature Sauvage nous demande d'employer dorénavant des mots et des expressions respectueuses et protectrices. L'usage courant des mots et expressions clamant l'appropriation nous a conduit à la confusion donc au désastre.

On ne doit plus considérer l'être humain propriétaire de la Planète (d'où l'expression vaniteuse «Notre Planète»).

Pourquoi encourager la vanité, la prétention, la cupidité des soi-disant «propriétaires» du «patrimoine vivant et naturel» ? Selon leur bon vouloir ou leurs intérêts, ces copropriétaires du «patrimoine» peuvent épargner la vie ou au contraire condamner telle ou tel espèce ou espace naturel ? C'est pourtant ce qui se passe aujourd'hui partout sur la planète que nous voudrions partager avec d'autres espèces mais avec la détermination de ne pas l'envahir et plus la détruire...

*Alain Perret, écrivain, Club des ExcluSauvages (Paris - France)*

### **Phoques : triste retour au point de départ**

Mon fils avait quatre ans quand je lui acheté un blanchon en peluche. C'était à la conférence des Nations Unies des Animaux à Genève organisée à l'initiative de la Fondation Weber pour dénoncer la tuerie des phoques par le Canada. Des centaines de milliers de personnes s'étaient alors mobilisées, les photos de Brigitte Bardot sur la banquette faisaient le tour du monde et on pensait naïvement avoir mis fin à cet abominable massacre.

Mais 28 ans plus tard j'achète un blanchon en peluche à mon petit fils. A la conférence des Nations Unies des Animaux, Brigitte Bardot aux côtés de Franz Weber dénonce encore la même boucherie devant une audience

pétrifiée par les mêmes scènes d'horreur. Les juges du tribunal des Nations Unies des Animaux ont bien sûr condamné les responsables comme ils l'avaient fait en 1977. C'est un fait, nous sommes revenus au point de départ : après un moratoire de 12 ans concédé par les autorités canadiennes on tue de nouveau à plein régime. Le tribunal appelle à un boycott du Canada jusqu'à ce que cesse enfin ce massacre; c'est en effet le seul moyen de faire plier ce gouvernement assassin.

Pour son inlassable engagement, je ne sais comment remercier le président de la Fondation Weber autre-

ment que par un mot simple et chargé d'émotion... Merci.

*Suzanne Wachtl - 1296 Coppet*

### **Génétique destructrice !**

J'ai lu avec grande attention le journal reçu la semaine dernière et j'ai été frappée particulièrement par l'annonce de ce qui se trame contre notre santé concernant l'alimentation. C'est l'horreur. Mais il y a pire et je me permets de vous donner le titre d'un livre trouvé dans un « Relay » à Lyon en attendant mon train pour rentrer à Genève.

Le livre vient de paraître aux éditions SW Télémaque. C'est cauchemardesque ce qui attend l'homme par des destructions abominables qui atteindront aussi les animaux, les plantes, etc. sur la terre entière.

Le titre est «Au nom de la Science: tous cobayes depuis un siècle» écrit par un Américain d'origine russe Andrew Goliszek, traduit de l'américain, complété d'une enquête exclusive du Français Thierry Souccar, enquête exclusive menée en France par le dernier. Aussi j'espère que vous pourrez acquérir ce livre afin d'y voir un complément instructif à votre érudition en la matière OGM etc. etc... Le livre a soulevé un tsunami d'indignations dans le journal «The Washington Post» et d'autres. Encore un immense merci de tout ce que vous faites pour nous protéger d'un monde devenu complètement fou et tout cela avec votre célèbre courage exemplaire. Je me réjouis de vous rencontrer ainsi que Mesdames Weber lors de la séance du 5 décembre devant la Cours Internationale de Justice des Droits de l'Animal ici à Genève. Je suis inscrite et espère vivement pouvoir y assister malgré mon âge avancé de 86 ans.

*Rose-Marie Vial-Pilet - 1202 Genève*

### **Syngenta : la Monsanto suisse**

Fidèle et très reconnaissante de vos engagements, j'ai été très déçue qu'il ne soit pas fait mention dans votre journal no 74 de la firme bâloise Syngenta installée aux Etats Unis, leader mondial des OGM qui talonne Monsanto pour dominer le secteur des semences. Pen-

dant que Syngenta bricole les OGM aux Etats Unis bien tranquillement... Philip Morris – Procter et Gamble - Mars Incorporated bricolent nos produits phares bien suisse en Suisse. Je suis une bien petite fourmi à côté de ces géants, mais la pensée on ne peut pas encore l'acheter, alors je pense ! je pense !

*Gilberte Mentghetti – 1203 Genève*

### **Perte fatale**

Tout d'abord, permettez-moi de vous féliciter pour cet immense combat que vous menez contre la laideur ! C'est une forme de laideur que de faire souffrir un animal, de bétonner un paysage, de vouloir toujours plus au détriment de notre Planète Terre. Depuis 11 ans, je me suis attachée à faire un inventaire de la flore de la région lausannoise. Avec quelques amis, nous publieront les informations récoltées, dont une partie dans un livre réservé au public pour lui faire aimer le peu de nature qu'il nous reste en ville. C'est peut-être aussi une forme de combat contre la laideur. Ces derniers temps, j'ai d'ailleurs recherché, d'après des archives, les plantes qui avaient disparu de la région lausannoise et c'est effrayant. La perte de toutes ces espèces pourrait devenir fatale à l'homme par une rupture d'équilibre ayant une parenté avec ce que nous observons actuellement avec le Gulf Stream. A plus ou moins brève échéance, nous pourrions par exemple assister à une prolifération incontrôlée d'insectes indésirables parce que l'équilibre est rompu.

*Françoise Hoffer – 1006 Lausanne*

### **Lavaux : ancrage indispensable**

Nous tenons à vous féliciter de la victoire, tout à fait personnelle, que vous avez remportée lors de la votation populaire de ce week-end. Nous n'avons jamais compris qu'on ait éjecté la norme qui demandait la conservation de Lavaux en rédigeant la Constitution vaudoise actuelle. L'ancrage dans la Constitution est indispensable ; et on ne peut que vous être reconnaissant d'avoir vu cela et d'avoir lancé l'initiative.

Veillez agréer, pas seulement comme formule de politesse, nos salutations les plus respectueuses.

*Heinz & Helga Pflighard  
1066 Epalinges*

### **«Sauver Lavaux», la Gifle !**

Ainsi donc, «Sauver Lavaux bis», initiative décriée comme redondante et superflue par le gouvernement vaudois, a été plébiscitée par plus de 80% des votants au canton de Vaud ! La protection de Lavaux va sans dire, affirmait le Conseil d'Etat... Elle va encore mieux en le disant, répond le peuple, faisant écho à Boileau. Révélant le gouffre de méfiance qui le sépare de ses gouvernants. Cela rappelle le «Non» français au Traité constitutionnel européen : nettement rejeté par le peuple, ce texte abscons et totalitaire eût été adopté à 95% s'il avait pu être voté par l'Assemblée. Autres dimensions, même principe : on peut faire prendre au peuple des vessies pour des lanternes. Encore faut-il le dissuader de voter ! Avant même de passer en votation populaire, l'initiative sur Lavaux avait provoqué une crise de confiance entre le législatif et l'exécutif du canton. L'issue du référendum implique l'unité démocratique de base, l'électeur, dans ce rejet. Elle montre bien ce qu'il reste d'autorité et de crédibilité à un exécutif que les électeurs – en tout cas dans cette affaire-ci – considèrent manifestement tout à fait lié au monde des affaires.

Car personne, de toute évidence, n'a cru qu'on laisserait Lavaux tranquille ! Car tout le monde sait ce qu'il arrive aujourd'hui à un bien commun, ou un site naturel, lorsqu'il n'est pas hérissé de protections juridiques et humaines !

Ce référendum montre une fois de plus à quel point Franz Weber avait raison. Il prouve encore – si besoin est – combien la Fondation Franz Weber est utile au canton de Vaud, à la démocratie directe helvétique, et à toute l'humanité soucieuse de la préservation de son cadre de vie et de sa culture. Vive la FFW !

*Slobodan Despot*

### **Genève : une crise du logement qui n'en finit plus !**

La population du canton de Genève, stabilisée en 1940 à moins de 200'000 habitants depuis près de cent ans, se chiffre aujourd'hui à plus de 450'000 personnes, requérants d'asile non compris. De 1945 à 1950, elle a augmenté annuellement de 6000 habitants dont 90% d'origine étrangère. A ce rythme, le surplus de 6000 appartements vacants avant et après la dernière guerre fût vite résorbé puisqu'en début 1950, on parlait de construire 1134 appartements sociaux. En 1963, il manquait 8000 logements et, entre 1970 et 2000, on en a bâti près de 40'000. Ces chiffres prouvent que la légère carence des années cinquante s'est rapidement transformée en pénurie, puis en crise aiguë. Force est de constater que, dans une ascension vertigineuse, la construction n'a fait que suivre l'accroissement de la population. (A noter qu'une étude comparative révèle que, durant ces trente dernières années, le canton de Genève est le seul à avoir vu sa population augmenter.) Actuellement, quitte à déclasser encore le terrain agricole, une initiative devait aboutir à la construction de 15'000 logements, Et l'on envisage d'en construire plus de 10'000 sur le site d'Artémis, à la pointe de Jonction et dans le secteur de La Praille. Il est question de construire également en France voisine.

*Martine Boimont  
1228 Plan-les-Ouates*

### **Au gouvernement de Catalogne**

«Abhorrant toutes souffrances infligées aux êtres vivants, quelles qu'en soient les raisons, nous exultons après avoir appris l'humaine décision d'interdire les corridas sur votre territoire ! Or, venant de lire l'existence de ces sauvages «correbous», je ne puis taire notre sentiment d'horreur à votre égard... Comment cette autre forme de cruauté, tout aussi ignoble, peut-elle être tolérée ? Comment est-il possible qu'un pays dirigé par un roi croyant, puisque catholique, peut admettre des procédés aussi archaïques qu'indignes de notre espèce ? Artiste, ballerine ayant de nombreux amis espagnols, nous sommes d'autant

plus déçus par les immondes comportements de leurs compatriotes !... Telle-ment écoeurés par ces procédés, aussi lâches que barbares, soutenus par une tolérance et une indifférence coupables de votre part, je ne puis, Messieurs, que vous adresser l'expression de notre profond dégoût.»

Ainsi que vous le constaterez suite à la lecture de votre article, notre sang, bien que pas de taureau, ne fit qu'un tour. Si vous le jugiez bon, j'en enverrai le double aux autres adresses mentionnées. Loin d'être aussi diplomates que votre exemple, mes termes directs restent ceux d'une ballerine que je fus !... Avec notre admiration et nos compliments sur vos dernières réussites auxquelles nous avons modestement participé, nous vous adressons, cher Monsieur, nos très chaleureuses salutations

*Jacques et Collet Cerf  
1586 Vallamand-Dessus*

### **La gangrène du Valais**

Je réside à Sion en Valais et j'aimerais connaître l'évolution de l'initiative concernant les avions de combats dans les régions touristiques. Comment pourrais je contribuer à faire cesser ce fléau qui gangrène notre tranquillité et notre merveilleux canton ? Nous résidons proche de l'aéroport de Sion et ces bruits de réacteur nous rendent totalement fous. Nous nous sentons démunis et nos nerfs sont vraiment mis à rude épreuve...

Pour vous dire la vérité, j'ai même pensé à déposer une plainte pour nuisances sonores à l'encontre du Dépt Militaire Fédéral. Qu'en pensez vous??? J'attends vos informations, brochures ou autre document qui pourraient servir. Visitez le site de mes enfants [www.pasd.ch](http://www.pasd.ch) !

*Jean-François Udrisard – 1950 Sion*

### **Le permis pour chien !**

A l'instar des voitures, le permis pour chiens classés par catégories résoudrait bien des problèmes.

Catégorie 1 – les petits chiens, que j'appellerai «des roquets brailleurs»,

sont les chiens préférés des personnes âgées, causent peu de frais (petite crotte), sont agressifs mais pas dangereux : Caniche, Bichon, Papillon, chihuahua, Yorkshire, etc. Pas de permis.

Catégorie 2 – les chiens moyens, que je nommerai «chiens à risque» non maîtrisés peuvent être potentiellement dangereux : Labrador, Rottweiler, Pitbull, Beauceron etc. Permis obligatoire.

Catégorie 3 – les grands chiens, que je surnommerai les «gros nounours» peuvent traîner une personne par terre ou un enfant sur plus de cent mètres et oeuvrent donc comporter un danger latent : Dogue, Berger Allemand, Belge, Mastiff etc. Permis obligatoire!

Comment passer le permis? S'adresser à des éducateurs spécialisés (moniteurs patentés), qui feront passer le permis avec des chiens déjà éduqués (des chiens professeurs), qui obéissent au doigt et à l'œil au moindre ordre.

Cela familiarisera le futur propriétaire à l'éducation de son futur animal, ramassage des crottes comprises dans le cours ainsi que le comportement que doivent avoir les enfants vis à vis des chiens, (voir le p.s.) ils ne pourront acheter leur chien que lorsqu'ils auront leur permis qui comportera aussi une médaille spéciale et un papier de capacité. Il y a bien des permis de pêche, permis de bateau, pourquoi pas des permis pour les propriétaires de chiens (moyens et grands). Pas de permis, pas de chien!

Un chien ça se mérite! Aujourd'hui il faut se rendre à l'évidence, il y a beaucoup trop de gens qui sont incapables de posséder un chien. Ils sont incapables de s'en occuper, de l'éduquer, même de le brosser ou de le laver, de plus les cas sociaux n'ont jamais de médaille, ni de vaccin d'où un danger de maladie même pour l'homme (la rage), ils sont souvent maltraités (battus), et l'importance du permis, évitera aussi la surpopulation canine à Genève.

Les avantages:

Diminution du nombre effroyable de chiens non éduqués.

Diminution des chiens malheureux qui

croupissent (sales), devant les grandes surfaces à longueur de journée pour faire vivre de la mendicité (interdite), leur propriétaire.

Diminution des crottes en ville.

Diminution des risques de morsure et de maladie.

Diminution des chiens qui finissent abandonnés à la SPA.

Il y a aussi beaucoup trop de personnes qui prennent un animal par caprice (spécialement les enfants), qui supplient les parents de leur acheter un chiot et qui finira par être vendu ou donné à un nouveau propriétaire, ou encore pire, abandonné aux prochaines vacances.

*Alain Ottavy, 1200 Genève*

*Président d'AMI*

*Membre de Prodog*

*Membre du conseil de sécurité de l'United Animal Nations (UAN)*

### **Où sont passés les artisans de nos campagnes ?**

De nos jours les abeilles se font rares. Je n'en vois plus du tout sur mon balcon. Les pesticides ont raison d'elles, au grand dam de l'apiculture comme de l'agriculteur. Que ferons-nous bientôt sans les oiseaux, migrateurs ou sédentaires, qui justement faisaient le travail bienfaisant d'insectivores ?

Autrefois le paysan-artisan élevait des pondeuses dodues, nourries au grain, au grand air. Il troquait ses œufs contre la viande et l'épicerie, des œufs à coquilles solides qui faisaient des omelettes dorées, baveuses à souhait, et vivait bien, cet homme modeste, dans une campagne belle à ravir où foisonnaient ruches, papillons et oiseaux chanteurs. Aujourd'hui la campagne est morne et offre au regard des grands hangars clos où souffrent de pauvres volailles qui ne verront jamais le soleil et sont dégénérées. Beau travail, Messieurs les Industriels. Nous en voyons le résultat. Il est un peu tard pour s'en étonner, n'est-ce pas?

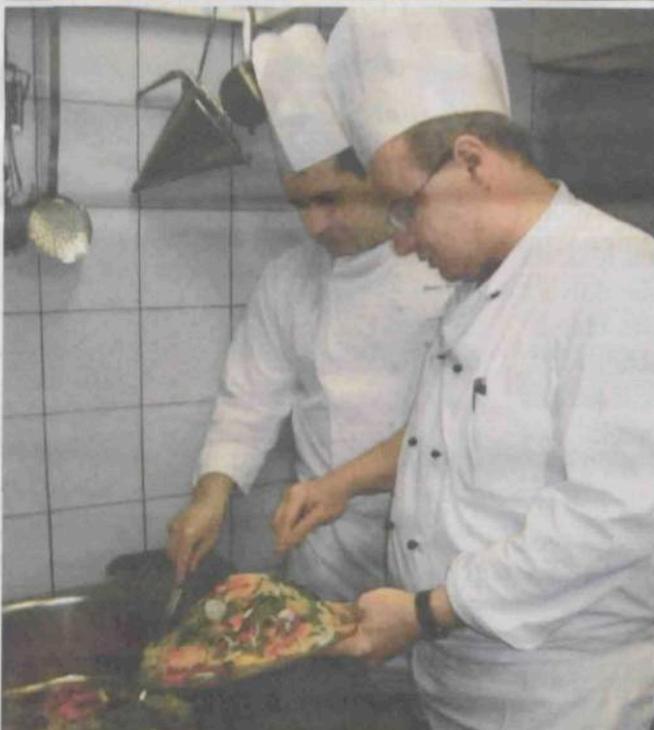
*Mathilde Rognon – 1207 Genève*

# GRAND

Veritas ❖ Vita ❖ Victoria

ART DE VIVRE

eine Kampagne der Fondation Franz Weber



Les Chefs à l'œuvre : à droite, Stefan Lanz, propriétaire du Art-Chalet Hotel Hirschen à Ebbligen; à gauche, Florent Benjamin, Chef des Cuisines au Grandhôtel Giessbach



Florent Benjamin en train de glisser dans le Combi-Steamer le premier lot de GrandV pour la pasteurisation

## Quand les grands chefs se mettent à la cuisine végétarienne

Chef cuisinier Stefan Lanz, diplômé fédéral, qui a dirigé la cuisine de Giessbach de 1987 à 1996 et y a laissé sa marque, créateur inspiré des succulents produits végétariens GrandV, enseigne à Florent Benjamin, maître-cuisinier au Grandhôtel Giessbach, la préparation des créations Grand V.

C'est qu'à partir de cette année, nous produirons nous-mêmes à Giessbach la plupart des produits GrandV. Si nous avons pu faire ce choix, c'est au projet ambitieux du directeur Matthias Kögl d'ouvrir Giessbach en hiver que nous le devons. En effet, pendant les mois d'hiver, 3 apprentis cuisiniers reçoivent un enseignement intensif par Florent Benjamin et sont entraînés en vue de la saison prochaine. Mais il leur reste, comme à leur chef, du temps pour les tâches spéciales dans le cadre du GrandV.

### GrandV ET Giessbach y sont gagnants

Pour GrandV, produire à Giessbach est synonyme d'une plus grande flexibilité dans la création et dans le choix des produits. Ainsi nous pourrions désormais lancer de nouveaux produits de saison sans renoncer pour autant à notre assortiment standard avéré.

Pour Giessbach, cette solution permet une meilleure utilisation de la main d'œuvre en hiver. C'est un nouveau défi et une tâche passionnante pour les apprentis et leur chef, et c'est aussi une source de rendement non négligeable pour l'hôtel «en morte saison».

Nous nous réjouissons de nous lancer dans cette expérience captivante !

**Vous pouvez commander dès maintenant; les produits vous seront livrés à partir de fin mars 2006.**

Spezzatino di seitan alla nonna - nouveau produit Grand V



Chères et chers amateurs du GrandV

La famille des produits GrandV compte un nouveau membre ! Répondant à un désir maintes fois exprimé par nos clients, nous sommes allés soulever les couvercles des poêles et des casseroles chez nos voisins italiens. Et nous y avons trouvé l'inspiration. Voici notre nouvelle création :

**Spezzatino di seitan alla nonna**

"Con tutte le sapori della cucina italiana", de petits morceaux de seitan, une sauce tomate succulente et beaucoup d'herbes fraîches entrent dans la production de ce nouveau met. Il s'agit d'un produit à double emploi : utilisé comme met complet ou comme sauce "al sugo", il s'accorde à merveille à toutes les sortes de pasta. Vous pouvez également en napper vos premières asperges, les saupoudrer ensuite de parmesan et gratiner le tout pendant 12 minutes au four préchauffé – et vous avez un repas complet avec le "Buon gusto della cucina italiana".

**Recette de printemps :**

Jouissez du printemps avec nos produits GrandV enrichis par les délices que nous offre la nature en éveil :

Vinaigrette du printemps 4-6 Pers.

- 1 verre de seitan mariné belle jardinière
- 1 oignon de printemps
- 1 petit oignon
- 50 g jus de citron frais
- 2 dl d'une bonne huile d'olive
- 8 feuilles d'ail sauvage
- 10 g de ciboulette

Sel. poivre

**Préparation:**

Hacher le seitan égoutté et les morceaux de légumes. Faire bien revenir cette masse dans une cuillère à soupe d'huile d'olive. Saler et poivrer. Faire refroidir dans un saladier. Ajouter les feuilles d'ail sauvage, la ciboulette et l'oignon coupés fin, l'oignon de printemps coupé en fines lamelles, le jus de citron et l'huile d'olive restante. Bien mélanger le tout. Au besoin, ajouter un peu de sel et de poivre.

Cette vinaigrette va merveilleusement avec des asperges fraîches blanches ou vertes, ou comme dressing d'une salade de printemps (pissenlit, ail sauvage etc.) et de pommes de terre en robe de champs.

L'équipe GrandV vous souhaite un magnifique printemps et un bon appétit.

Stefan Lanz, chef de cuisine dipl.féd.

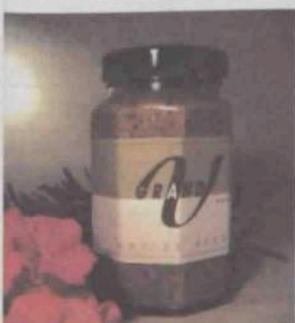
**Offre de printemps**

- 200 gr Seitan mariné "Belle jardinière"
- 200 gr Seitan traditionnelle (émincé zurichois vég.)
- 200 gr Spezzatino di Seitan

seulement CHF 21.--

- 400 gr Seitan mariné "Belle jardinière"
- 400 gr Seitan traditionnelle (émincé zurichois vég.)
- 400 gr Spezzatino di Seitan

seulement CHF 33.--



Maintenant plus encore, les produits du Grand V ont leur raison d'être. Manger sans viande le plus souvent possible est une manière positive de combattre l'élevage excessif d'animaux de boucherie et les maladies qui s'en suivent...



Livraison à partir de fin mars 2006

Talon de commande, à envoyer à la Fondation  
 Franz Weber, " GrandV " Case postale,  
 1820 Montreux  
 Fax: 021 964 57 36

 Madame  Mademoiselle  Monsieur 

Nom/Prénom

Adresse, code postale, lieu

Téléphone

Date

Signature

Art.No	Article	Unité	Contenu	Prix CHF	Quantité	Total
0001	Terrine Grandhotel	1/1	500 g	24.50		
0002	Terrine Grandhotel	1/2	250 g	15.80		
0003	Rillette Gourmet-Party	verre	200 g	10.80		
1001	Traditionnelle Emincé	verre	200 g	8.70		
1005	Traditionnelle Emincé	verre	400 g	13.20		
1002	Saveur d'Asie Emincé	verre	200 g	7,90		
1006	Saveur d'Asie Emincé	verre	400 g	11.00		
1003	Célestine Bombay	verre	200 g	9.30		
1007	Célestine Bombay	verre	400 g	14.60		
1004	Stroganoff	verre	200 g	9.60		
1008	Stroganoff	verre	400 g	14.80		
1010	Seitan belle jardinière	verre	200 g	8.80		
1009	Seitan belle jardinière	verre	400 g	13.20		
1011	Spezzatino alla nonna	verre	200 g	8.50		
1012	Spezzatino alla nonna	verre	400 g	13.00		
2003	Bio Nouilles tournées	Sachet	500 g	5.60		
5001	Chutney de pêche					
	Chutney de mangue					
	Chutney d'abricot	Carton	à 3 verres	19.50		
5002	Chutney de pêche	Verre	100 g	7.20		
5003	Chutney de mangue	Verre	100 g	7.80		
5004	Chutney d'abricot	Verre	100 g	7.00		
<b>TOTAL</b>						

emballage et port en sus

# Giessbach 2005

## Une année hors du commun

### Débuts prometteurs

22 avril: Splendide ouverture de la saison ! Le vendredi déjà, l'hôtel résonne du bruit et des rires des premiers clients et le samedi, l'Assemblée générale se tient à Interlaken sous un soleil rayonnant, il fait un «temps d'AG» comme disent les initiés. Le soir, lors du traditionnel bal des actionnaires, l'ambiance est à l'euphorie, les carnets de réservations sont remplis...après les deux années record de 2003 et 2004, nous voilà dans l'expectative d'un nouvel exercice couronné de succès (pour le dire modestement). Le programme de la saison annonce une ribambelle de plaisirs artistiques et culturels, de convivialités d'une joyeuse élégance, des cours et offres spéciales, sortant de l'ordinaire.

Or, contre toute attente, avril, mai et juin se montrent assez pluvieux, mais l'attrait de Giessbach est encore à la hausse, et les recettes sont au niveau de l'année record de 2004. En juillet et août, malgré un temps mitigé, la saison bat son plein. Giessbach a-t-il jamais vu autant de monde ? Autant d'hôtes résidants, de visiteurs et d'excursionnistes ? Les chiffres se situent même légèrement en dessus de ceux de l'année précédente !

### Sous l'impact des forces de la nature

C'est alors que le 22 août, la catastrophe s'abat sur Brienz. Le village est inondé de masses d'eau arrachant tout sur leur passage, recouvert de gravats et scindé en deux par un immense glissement de terrain. Toute la plaine du lac de Brienz disparaît sous d'énormes quantités d'eau et de boue. Le directeur de l'hôtel, M. Matthias Kögl, décrit ses impressions de cette nuit-là : «On aurait dit un début d'apocalypse. Outre le rugissement infernal des chutes du Giessbach, il y avait un bruit de tonnerre souterrain,

un grondement sourd, jamais entendu encore, et nous sentions pour la première fois vibrer toute la bâtisse sous l'impact des forces de la nature. Bizarrement, les clients étaient d'humeur joyeuse, exaltée même. Ils ressentaient le spectacle des éléments déchaînés comme un événement grandiose et unique, réservé à un public restreint. Il est vrai qu'ils n'étaient impliqués en rien, et qu'ils se sentaient totalement protégés à l'hôtel, cajolés par notre équipe... »

Les jours suivants apportent le désenchantement. L'hôtel a été préservé dans toute sa splendeur, mais le parc est touché à plusieurs endroits, les eaux omniprésentes se frayent des passages à travers les chemins et les routes, et les chutes en folie ont même emporté deux ponts. La quantité d'eau atteint les 30'000 litres/seconde, alors qu'à cette époque, en temps normal, le débit est de 3'000 litres !



Les chutes devenues chaudron de sorcières

### Le Château de conte de fée se vide

Les répercussions de la catastrophe frappent Giessbach de plein fouet. L'hôtel est pleinement opérationnel, fin prêt pour l'agitation de la haute saison, mais coupé du monde extérieur. C'est tout au moins ce que le monde extérieur pense ; ce qu'il doit croire en lisant les journaux, en écoutant la radio ou en regardant la télévision : l'ensemble de la région du lac de Brienz est décrit comme une zone sinistrée impénétrable. N'est-ce pas le président de la commune lui-même qu'on a vu à la télé fustiger le «tourisme de catastrophe» et demander à ce qu'on fiche la paix à Brienz, et que les touristes n'avaient qu'à revenir l'année prochaine ? De telles paroles ne tombent pas dans l'oreille d'un sourd. Le château de rêve est pratiquement vide, mais le téléphone n'arrête pas de sonner : annulation sur annulation, même en provenance des Etats-Unis, car on a appris là-bas que de Berne à Innertkirchen, tout aurait disparu sous l'eau. Les mariages, les banquets, les séminaires – annulés l'un après l'autre. Le fait que la navigation sur le lac ait cessé de fonctionner représente une petite catastrophe en soi, car à présent ce sont les gens adeptes des excursions journalières qui font également défaut. Quelle image triste et inaccoutumée de Giessbach, d'habitude si animé. Un temps d'été superbe, mais des terrasses et des chambres vides ; et 100 employés qui brûlent d'impatience de recevoir des clients – et ceci des semaines durant. Malgré tout, la fameuse lueur argentée à l'horizon ne manque pas : les quelques clients résidants savourent l'ambiance du moment, très spéciale, dans «leur» hôtel. A la faveur de cette configuration exceptionnelle, des événements excitants, des rencontres

inattendues et des conversations fascinantes ont lieu... qui dans d'autres circonstances ne se seraient sans doute jamais produites.

### Nous respirons

A partir de la mi-septembre, les choses s'arrangent petit à petit. Le magnifique temps d'automne attire à nouveau des visiteurs dans les montagnes, dans l'Oberland et à Giessbach. A ce mois de septembre suit un mois d'octobre tout doré, comme il n'en survient qu'exceptionnellement. Grâce à ce temps durablement beau et chaud, l'hôtel enregistre un très bon taux d'occupation pendant les quatre dernières semaines de sa saison. Ainsi, une petite partie des recettes perdues en août et septembre peut être rattrapée.

Pour finir, nous constatons que, malgré la grosse perte d'août et de septembre, un très bon chiffre d'affaires (5,9 millions, deuxième CA jamais réalisé) a pu être atteint, même si les dépenses sont, cette année, plus importantes que budgétisées. Les frais de personnel avant tout n'ont pu être compressés que partiellement.

Grâce aux deux très bonnes années précédentes, le Grandhôtel Giessbach est en mesure d'assumer cet été de malheur, mais certains investissements déjà planifiés doivent être partiellement différés.

### «Un conte d'hiver»

Non, il ne s'agit pas du célèbre «Wintermärchen» d'Ernst Kreidolf, mais d'un



Salon Davinet

rêve hivernal, vécu pour la première fois à Giessbach, de novembre à Noël 2005 (et qui sera réédité à partir du mois de février 2006). «Nous ne savions absolument pas ce qui nous attendait», racontent des clients enthousiastes, «nous nous sommes lancés dans l'inconnu, dans une sorte de rêve irréel. Cela commence avec des torches brûlantes qui vous accueillent à l'entrée au parc, dans la forêt enneigée. Plus bas, d'autres torches se suivent et nous indiquent le chemin vers l'hôtel qui apparaît, embrumé et bleuté dans la nuit tombante. Dans le hall d'entrée, paré d'une décoration hivernale de branches, de mousse et de fleurs séchées et éclairé par d'innombrables bougies, crépite un feu de cheminée, et des notes de piano, des musiques de Chopin nous effleurent. Le froid du hall d'entrée contraste avec la chaleur de la chambre, follement accueillante sous les combles chauffés, où nous nous changeons pour le dîner. A

l'apéro, nous nous retrouvons, emmitoufflés dans des manteaux et des châles, au Salon Vert, où une équipe hautement qualifiée, compétente et attentive nous entoure. La joie de participer à cette aventure se lit toute entière dans les yeux de ce personnel omniprésent ! Le flamboyant feu de cheminée, seule source de chaleur dans cette pièce, fait danser des ombres gigantesques sur les murs teintés de roux par les reflets des flammes. L'ambiance de château hanté, le Champagne glacé dans les verres, l'appétit naissant, l'expectative des choses à venir... tout cela fait naître une ambiance pétillante, survoltée, qui nous fait jouir pleinement de ces moments magiques. La descente dans les salons feutrés de «Chez Florent», en sortant des lumières tamisées et du froid relatif du Bel'Etage, est une sensation indescriptible, une plongée dans une douce chaleur et une lumière éclatante, avec, en prime, la vue des tables magnifiquement parées. Et la «soirée de princes» se poursuit avec le dîner somptueux concocté par le «chef de cuisine très doué Florent Benjamin» (Berner Zeitung, 03.02.06). – Ce fut une nuit inoubliable, hors du temps. Et le Château de conte de fées avec ses bons esprits n'appartenait qu'à nous».

Avec cette première saison d'hiver, officiellement entamée dans la période d'avant Noël 2005, le Grandhôtel Giessbach a inauguré une nouvelle ère dans son histoire vieille de 130 ans.



Le chateau de conte de fée en hiver

photos: Derrick Feole

Judith Weber

## «Franz Weber, promoteur du tourisme bernois»

Où en seraient le canton de Berne et sa destination touristique phare, l'Oberland bernois, sans Franz Weber et Helvetia Nostra ? On est en droit de se poser la question.

Le «coup» le plus récent de la Fondation Franz Weber est l'initiative populaire «Contre le bruit des avions de combat à réaction». Il a fallu d'une organisation engagée telle que Helvetia Nostra pour finalement - soulever ce thème brûlant. Le bruit des avions de combat lors d'entraînements dépourvus de tout sens représente une atteinte considérable à la qualité de vie, en particulier pour la population des régions de Brienz, Meiringen et Hasliberg. Le tourisme, principale source de revenu dans ces contrées, pâtit de ces nuisances. L'initiative populaire, heureusement, entend mettre un terme à ces émissions. Pourtant, les entraînements d'avions de combat auraient dû être évités depuis longtemps, sans cette initiative, et ce par les acteurs du tourisme régional et par le gouvernement bernois.

### Giessbach et le Simmental

Raison de plus pour rappeler comment Franz Weber s'engage, depuis de nombreuses années déjà, pour la sauvegarde de la beauté et, par conséquent, de la valeur touristique de l'Oberland bernois. Pour mémoire, entre autre : l'initiative populaire contre l'autoroute du Simmental, couronnée de succès en l'absence même d'une votation par le peuple ; le référendum cantonal, organisé conjointement par Franz Weber et les Verts contre le début effectif des travaux de cette autoroute par l'instauration d'un nouveau tracé à Port, près de Wimmis (accepté lors de la votation populaire !) ainsi que son engagement pour l'un des plus beaux bijoux de l'Oberland bernois, le Grandhôtel Giessbach.

Les actions et les campagnes de Franz Weber ont toujours trouvé un large

appui parmi la population bernoise. Je me souviens très bien que nous n'avions pas assez de place sur notre table, lors de la collecte de signatures en faveur de l'initiative contre l'autoroute du Simmental (je pense bien que je n'avais, à l'époque, même pas encore le droit de vote) : quatre personnes à la fois apposaient leur signature au bordereau de collecte, suivies de quatre autres personnes qui attendaient dans la file pour signer le registre à leur tour - pendant que nous, les quêteurs, pouvions déjà interpellé d'autres passants. Giessbach aussi a été sauvé par un engagement populaire de grande envergure, et chaque Assemblée générale des actionnaires est le reflet de cet appui large et impressionnant. Aujourd'hui, Giessbach est l'une des destinations de rêve dans l'Oberland, et il a trouvé une place de choix dans le cœur des Bernoises et des Bernois.

Avec sa nouvelle initiative, Franz Weber démontre que son engagement en faveur du canton de Berne et du tourisme perdure. Cette initiative aussi mérite un soutien inconditionnel de notre part. Nous gagnerons cette bataille comme nous avons gagné toutes les autres. Mieux encore : au fond, Franz Weber mériterait un prix pour ses efforts en faveur du tourisme bernois. Car les campagnes de Franz Weber sont de la promotion économique dans le vrai sens du terme.

*Bernhard Pulver*

### Notre conseil pour les élections du 9 avril: Bernhard Pulver au Conseil d'Etat bernois !

Bernhard Pulver, de Berne, docteur en droit et député, collaborateur scientifique au Département fédéral de la Justice et chargé de cours à l'Université de Neuchâtel, est un Vert de la première heure. Ses priorités absolues sont d'ord-



*Bernhard Pulver*

re écologique. A l'âge de douze ans, en 1977 déjà, il participe à la collecte de signatures pour l'arrêt de la construction de centrales nucléaires. Plus tard, c'est au sein du comité anti-centrales nucléaires qu'il déploie ses activités, pour s'engager ensuite dans la politique des transports, notamment pour l'association bernoise «IG VELO». Au centre de ses préoccupations se trouve alors son engagement contre la N6, l'autoroute planifiée à l'époque pour traverser le Simmental. Jeune écolier, il s'engage déjà, dans ses heures libres, pour l'initiative «Démocratie dans la construction des routes nationales», première initiative populaire fédérale lancée par Franz Weber.

En tant que membre du Grand Conseil depuis 1999, il a acquis une notoriété de politicien capable de tendre la main à ses adversaires politiques. Il propose des solutions aux chances réelles d'aboutir, visant la réussite économique. L'homme âgé de 41 ans aujourd'hui nous livre ses convictions : «Je vise la pérennité : l'écologie doit être la préoccupation centrale, sans jamais négliger les aspects sociaux et économiques».

Avec Bernhard Pulver au Conseil d'Etat, les deux préoccupations majeures de notre époque et de notre pays, l'écologie et la protection animale, sont en bonnes mains !



Photos: Derrick Feole

## *Giessbach* programme de la saison 2006

Sam, 22 avril

Le bal des actionnaires

Grande ouverture de la saison, apéritif, danse et buffet de gala. Orchestre de danse Pierre Batal

Tenue de soirée, Sfr. 99.-- par pers.

Dim, 14 mai

Concert à l'occasion de la fête des mères

Kurt Andreas Finger, flute et Urs Koenig, piano, jouent des oeuvres de Mozart, Fauré, Liszt, Borne et Reinecke.

Entrée Sfr. 15.--

Ven, 19 mai

Charlie Chaplin / Laurel & Hardy

4 comédies du film muet accompagnées d'une musique nouvellement composée et jouée par le „zurich silent movie orchestra“. Un "régal filmique" tel qu'ils étaient de règle au tout début de l'histoire du cinéma. Deux court-métrages de Charlie Chaplin et de Laurel et Hardie, des classiques de la comédie du film qui, aujourd'hui encore, font rire aux larmes par leur irrésistible drôlerie et leur humour délirant, voire anarchique. Une production de la Haute école de Musique et de Théâtre de Zurich sous la direction de Martin Christ. Entrée Sfr. 25.--

Sam, 20 mai

Bal de printemps «La chauve-souris»

Latmosphère enjouée de la plus viennoise des opérettes. Danser jusqu'au petit matin, buffet viennois. Et, interprétés avec brio par Brigitte Imber, Alexander Kaiser et la troupe de "Edel Voice", les plus beaux airs de la "Chauve-Souris". Orchestre „Les Moody Tunes“.

Tenue de soirée, Sfr.195.-- par pers.

Dim, 21 mai

Exposition du photographe Derrick Feole

“Impressions”

Le photographe Derrick Feole est un amoureux des montagnes et des paysages suisses. Il y a deux ans, il a découvert Giessbach. Cette exposition dans les salons historiques du Grandhôtel montre ses plus belles impressions de notre pays et de notre Giessbach. Des photos de toute beauté. [www.feoleimages.com](http://www.feoleimages.com)

Jeu, 25 mai

Concert de l'Ascencion

Barbara Tanner avec son ensemble: piano, violoncelle et flute à traversin

Entrée Sfr. 15.--

Dim, 4 juin

Concert de la Pentecôte

«piano pour deux et quatre mains»

Airs aimés de la musique classique et romantique avec Maïa et Sergeï Zirkounov (St. Petersburg). Au programme: Beethoven, "Clair de lune", sonate, Liszt, "Rêve d'amour", Mozart-Liszt, "La phantaisie de Don Juan", Grieg, "Danses nordiques", entre autres.

Entrée Sfr. 15.--

Dim, 18 juin

Le grand ENSEMBLE LUDUS de Berne

Sous la direction de J.L. Darbellay

Grand concert de symphonie dans la salle „Belle Epoque“

Entrée Sfr. 20.--

26.-30 juin

Peindre – dessiner – esquisser \* Cours de peinture

Hôtel à réserver séparément

Les motifs forts et magiques au bord des chutes du Giessbach inspirent un travail individuel au crayon et au pinceau. Jakob Ramp, peintre renommé et expérimenté, sait faire ressortir le talent technique et artistique de chaque participant selon son niveau.

Inscription à Atelier Jakob Ramp, Tannenweg 4, 3114 Wichtrach, Tel. / Fax 031 781 20 39, [www.kreativmalen.ch](http://www.kreativmalen.ch)

Ven, 30 juni

Le monde des whiskys et chansons écossaises

Mark Chesterfield raconte de manière fascinante l'histoire et les racines de chacun des whiskys présentés. Et cette dégustation s'accompagne de cigares, chocolats, fromages et autres délices. Le groupe Real Time encadre la soirée avec de la musique écossaise traditionnelle et entraînante. Dégustation de whisky, cigare et autres délices inclus dans le prix. Soirée en langue anglaise.

Sfr. 80.-- par pers.

Dim, 2 juillet

«En passant» en Espagne

Jakob Christen (flute), Matthias Aufschläger (guitare) et Markus Graf (contrebasse) jouent: Canciones y Danzas españolas (oeuvres de M. de Falla, E. Granados, I. Albeniz, A. Corelli)

Entrée Sfr. 15.--

Sam, 15 juillet

Bal d'une nuit d'été «Buena Vista Social Club»

Rythmes cubains, mets délicieux du buffet de gala, un hommage à Ibrahim Ferrer. Une de ces nuits magiques, étincelantes, inoubliables que seul Giessbach sait offrir à ses hôtes. Orchestre Pierre Batal.

Tenue de soirée, Sfr. 225.-- par pers.

Dim, 20 août

Jazz-Brunch avec le trio Oliver Brodewolf

Grand buffet "brunch". Coupe de bienvenue et boissons petit-déjeuné comprises dans le prix.

Sfr. 68.-- par pers.

20-26 août

Danse à la carte avec Jean et Micheline Papilion

Inscription: Tel. 033 952 25 25

Valse, Tango, Foxtrott, Cha-cha et bien d'autres, le plaisir de les apprendre ou réapprendre avec des danseurs professionnels dans les somptueux salons et salles de Giessbach. Mon-

sieur et Madame Papilion sont à votre disposition le matin et le soir pour des cours de groupe et des cours privés.

1 leçon Sfr.20.- à partir de 3 personnes 1 leçon privée Sfr. 55.- par personne ou par couple

Dim, 28 août

Il était une fois...

Contes et légendes. Barbara Ehrat raconte les contes de Grimm aux petits et aux grands (en allemand).

Entrée libre.

Dim, 17 septembre

Le petit ENSEMBLE LUDUS de Berne

Sous la direction de J.L. Darbellay

Entrée Sfr. 15.--

Dim, 2 octobre

«Sophisticated Lady», soirée Jazz et Swing

avec Birgit Ellmerer et sa formation. Une soirée Swing à la lumière des bougies dans l'ambiance de notre salon historique.

Entrée Sfr. 25.--

Jeu, 5 octobre

Dîner aux chandelles au Salon Davinet

«Dîner dans la magie de la Belle Epoque».

Tenue de soirée, Sfr. 130.-- par pers.

Ven, 13 octobre

Le monde des whiskys et chansons écossaises

Mark Chesterfield raconte d'une manière fascinante l'histoire et les racines de chacun des whiskys présentés. Et cette dégustation s'accompagne de cigares, chocolats et autres délices ainsi que de chansons d'Ecosse chantées par le célèbre écossais Robin Laing. Dégustation de whisky, cigare et autres délices inclus dans le prix.

Soirée en langue anglaise.

Sfr. 80.-- par pers.

Sam, 21 octobre

Bal de clôture «French Cancan»

Animé par l'orchestre Pierre Batal, le bal de fin de saison est le clou de la saison. Une soirée au Moulin Rouge de Paris qui a de quoi vous retourner les sens, avec en apothéose les rythmes endiablés du French Cancan. Buffet de Gala parisien. Orchestre Pierre Batal.

Tenue de soirée, Sfr. 195.- par pers.

Cours de danse avec Monsieur Papilion avant chaque bal, réservation indispensable : 033 952 25 25

## Printemps au château de contes de fées



# GISSBACH

valable du 23 avril au 30 juin 2006  
Arrivée possible dimanche/lundi/mardi/mercredi  
(ascension exclue)

**3 nuits - 1 gratuite**

en chambre double Romantique	Fr. 240.—	au lieu de Fr. 360.—
en chambre double Bellevue	Fr. 300.—	au lieu de Fr. 450.—

Les prix s'entendent **par personne**, pour 3 nuits  
petit-déjeuner au buffet inclus

Laissez-vous tenter par notre  
„Forfait Culinaire“:

2 soirées avec des menus variés au Parkrestaurant  
face au chutes impressionnantes de Giessbach

1 soirée avec un menu de dégustation raffiné  
au restaurant gastronomique *Chez Florent*

Fr. 198.— par personne

*Grandhotel Giessbach*

3855 Brienz

Tel. 033 952 25 25 Fax 033 952 25 30

grandhotel@giessbach.ch www.giessbach.ch